

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel

Janvier-Mai

2 0 1 7

N° 19

LA LETTRE DE L'IRMC

Sommaire

2 Editorial

3 Programme de recherche

- *Changements politiques et socio-institutionnels en Afrique du Nord. Concurrence des modèles et diversité des trajectoires nationales (TARICA)*, par **Alia Gana**

5 Axes de recherches

- *Entre le marteau et l'enclume : Le rôle politique des syndicats ouvriers en Tunisie et au Maroc. Une approche historique et comparative*, par **Lorenzo Feltrin**

- *Humanitarian Overview of Post-Qadhafi's Libya : (2011-2016) some key facts*, par **Alessandro D'Errico**

11 Comptes-rendus d'activités

- *Temps court Temps long*, par **Claire Ménétrier** et **Kmar Bendana**

- *Un géant méconnu : l'Indonésie, l'islam et la démocratie*, par **Louise Favel**

- *Interdisciplinarité et nouveaux objets de recherche*, par **Nassima Mekaoui-Chebout**

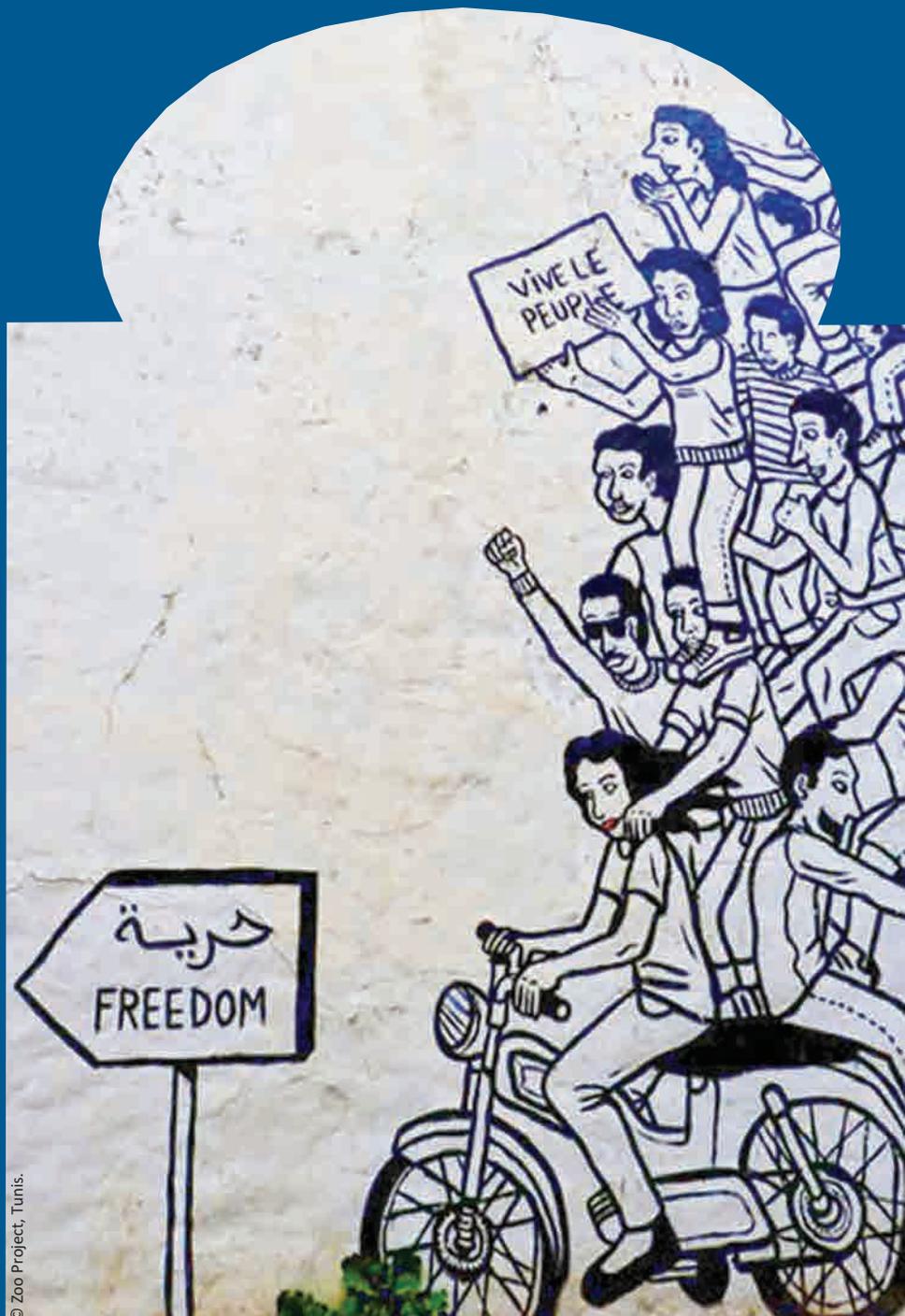
- *Être homosexuel au Maghreb*, par **Louise Favel**

21 Hommage à Mohamed TALBI

29 Bibliothèque de l'IRMC

32 Appels à candidatures - IRMC

33 Calendrier de l'IRMC



Karima DIRÈCHE



Directrice de l'IRMC
Directrice de recherche
au CNRS en histoire
contemporaine

direction@irmcmaghreb.org

L'activité de recherche et d'animation de la recherche de l'IRMC est toujours aussi intense et productive. Elle a été rendue possible grâce à la très forte cohésion de l'équipe de chercheurs et d'administrateurs et à la solidité de la politique scientifique de l'institut. C'est également toute la force des partenariats institutionnels et des collaborations académiques locales (Tunisie), régionales (Algérie, Maroc) et internationales (France, Italie, Espagne, Afrique de l'Ouest) qui, mobilisée, s'est exprimée dans une synergie fructueuse et constructive de compétences et d'actions.

La Lettre présente le lancement des journées du programme européen ERC *Advanced Grant* porté par une thématique de recherche passionnante intitulée *Political and Socio-Institutional change in North Africa. Competition of models and diversity of national trajectories* (Acronyme **TARICA**, **طريقة**).

Ce programme ambitieux (qui regroupe près d'une quarantaine de chercheurs) placé sous la responsabilité scientifique de notre collègue Alia Gana, directrice de recherche au CNRS est le fruit d'un travail collectif remarquable mais également inédit dans le cadre d'une UMIFRE qui a mobilisé les compétences et les qualités de six chercheurs de l'IRMC (Alia Gana, Eric Gobe, Imed Melliti, Enrique Klaus, Jérôme Heurtaux et Karima Dirèche).

L'internationalisation de nos thématiques de recherche et la reconnaissance scientifique des chercheurs de l'IRMC auprès de nos partenaires européens s'expriment notamment par l'arrivée à l'IRMC de doctorants européens (Alessandro d'Erico de l'Université de Milan et Lorenzo Feltrin de l'Université de Warwick qui ont proposé des analyses liées à leur terrain de recherche) qui trouvent à l'Institut les conditions de travail et de rencontres propices à l'avancée de leurs recherches.

La Lettre donne un aperçu des manifestations et des réalisations multiples qui se poursuivent à un rythme aussi soutenu. Je retiendrais une des dernières publications « Être homosexuel au Maghreb » (sous la direction de Monia Lachheb) dont la thématique sensible sinon audacieuse a pourtant été présentée à l'université des sciences juridiques et politiques de l'Ariana et qui constitue aujourd'hui le premier ouvrage sur la question des minorités sexuelles au Maghreb.

Une mention spéciale aux deux journées doctorales des 10 et 11 mai 2017 qui se sont déroulées dans la bibliothèque de l'IRMC et qui ont réuni 18 doctorants en accueil scientifique à l'Institut. Deux journées fructueuses en débats et en échanges autour de l'interdisciplinarité et des nouveaux objets de recherche.

Enfin, *La Lettre* rend hommage à Mohamed Talbi, figure éminente de l'islamologie tunisienne, en publiant un entretien inédit mené par Kmar Bendana en 1997. C'est sans doute pour l'IRMC la plus belle façon de rendre compte de l'œuvre considérable du disparu.

Pour ma part, j'achève le 31 août 2017 mon mandat de direction. Cela aura été une expérience professionnelle exceptionnelle rythmée de belles réalisations de recherche et de formation. Et je ne cesserai de le répéter, L'IRMC, est avant tout, une équipe locale administrative d'un professionnalisme et d'un dévouement exemplaires. Les compétences et les qualités humaines de son personnel constituent l'énergie vive et la mémoire du lieu sans lesquelles rien n'aurait pu être possible.

Karima Dirèche
Directrice de l'IRMC



Nous souhaitons une bonne continuation et beaucoup de réussite à notre collègue Claire Ménétrier qui a achevé son volontariat international en administration (VIA) à la mi-avril et la remercions pour les deux années qu'elle a passées avec nous au sein de l'IRMC en tant que documentaliste. Nous avons en outre eu le plaisir d'accueillir Julia Tortel en tant que chargée de projet. Celle-ci a rejoint l'IRMC en janvier dernier et travaille à la coordination de l'ERC TARICA aux côtés d'Alia Gana. Enfin, Dans le cadre du programme H2020 intitulé "*Good intentions, mixed results – A conflict sensitive unpacking of the EU comprehensive approach to conflict and crisis mechanisms*", nous avons accueilli Chiara Loschi en tant que post doctorante au sein de l'IRMC depuis début mai. Celle-ci intervient sur la thématique "*EU crisis-management practices and local responses in the EU neighbourhood area, i.e. EU polices regarding the crisis situations in Libya and Ukraine*".



Changements politiques et socio-institutionnels en Afrique du Nord. Concurrence des modèles et diversité des trajectoires nationales (TARICA)

Alia GANA



Directrice de recherche
CNRS UM7533 LADYSS
en affectation à l'IRMC

Alia.GANA@cns.fr

La réunion de lancement du projet de recherche, Changements politiques et socio-institutionnels en Afrique du Nord. Concurrence des modèles et diversité des trajectoires nationales (TARICA), financé par le programme Advanced Grants du Conseil européen de la recherche (ERC), s'est tenue les 16, 17 et 18 février 2017. Elle, a réuni des chercheurs venant d'Égypte, du Maroc, d'Algérie, de France et de Tunisie.



© Louise Favel.

La réunion a été ouverte par Karima Dirèche, directrice de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) à Tunis, et Alia Gana, chercheur principale du projet TARICA. Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et remercié l'équipe de l'IRMC, ainsi que la gestionnaire du

projet, Julia Taos Tortel, elles ont mis en avant le caractère inédit de ce projet de quatre ans qui a nécessité un travail d'écriture considérable. Il s'inscrit dans la continuité des travaux de l'Institut et est le fruit de la collaboration de six chercheurs : Alia Gana, Karima Dirèche, Eric Gobe, Jérôme Heurtaux, Imed Melitti et Enrique Klaus.



© Louise Favel.

Alia Gana est revenue ensuite sur la problématique et les objectifs du projet TARICA. Le projet a pour objectif d'analyser les mutations en cours dans le nord de l'Afrique sous l'angle de la diffusion, la confrontation et l'hybridation de divers modèles politiques, sociétaux et économiques, et en tant que produit de l'appropriation et de la réinterprétation qu'en font les acteurs. Il s'agit de saisir la manière dont différents acteurs publics, privés et associatifs, se positionnent dans les espaces ouverts par l'effondrement ou la remise en cause des systèmes politiques autoritaires, et d'analyser leurs stratégies en lien avec les modèles de référence et les registres normatifs qui inspirent leurs actions. L'objectif est aussi d'identifier les facteurs et les processus qui rendent possible (ou qui empêchent) la mise en place de dispositifs institutionnels à même de gérer la diversité sociale, le pluralisme et les conflits. À partir de cette approche centrée sur les acteurs, il s'agit de mettre

en évidence les processus complexes qui contribuent à la diversité des trajectoires suivies par les cinq pays d'Afrique du Nord directement ou indirectement touchés par les « révoltes arabes », à savoir la Tunisie, l'Égypte, le Maroc, l'Algérie et la Libye, chacun de ces pays représentant un cas d'étude, voire un « modèle » à part entière. S'appuyant sur une approche interdisciplinaire et comparative, qui articule différents niveaux d'analyse, le projet propose d'explorer ces différents processus à travers trois entrées thématiques complémentaires : (i) les recompositions et les formes de régulation politique, (ii) la justice transitionnelle et les modèles de réconciliation, (iii) les modèles de développement et de justice sociale.

Trois séances ont permis de préciser les orientations thématiques des trois axes de recherche.

- **Le premier** inscrira ses analyses dans la problématique de la crise de la démocratie représentative, de la reconfiguration des périmètres de l'action étatique et des nouveaux modes de légitimité de l'État. Les trois entrées retenues portent sur les recompositions politiques et les conflits de légitimité, la reconfiguration/institutionnalisation du pluralisme politique, les réformes territoriales et les reconfigurations de l'action publique à l'échelle locale.

- **Le deuxième** analysera les modèles de réconciliation en rapport avec les transactions mémorielles et abordera la question du passé comme un objet de transaction politique. Trois modèles sont déjà distingués : un modèle de réconciliation sans transaction mémorielle (Algérie) ; un modèle de réconciliation par transaction mémorielle (Maroc) ; un modèle de transaction mémorielle sous tension (Tunisie).

- **Le troisième** s'intéressa aux « modèles de développement » à la fois comme modèles normatifs et prescriptifs et comme objet de recherche, en combinant

Programme de recherche

des approches macro-économique et sociopolitique. Il interrogera aussi les questions du développement et de la justice sociale et spatiale en lien avec la problématique de la refondation du pacte social et du pacte national et en articulant une analyse des pratiques (contestations, mobilisations, innovations) et des perceptions/représentations sociales d'acteurs (représentation du juste et de l'injuste, demande de reconnaissance).

Le projet, qui a démarré en janvier 2017, sera hébergé à l'IRMC durant les deux premières années et à l'UMR LADYSS (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) au cours des deux dernières années. Il permettra de recruter des jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants). Les activités prévues incluent, outre les recherches de terrain, l'organisation d'ateliers thématiques et méthodologiques, de colloques internationaux, ainsi qu'une école d'été destinée aux jeunes chercheurs.

Pour plus d'information : (Alia.GANA@cnsr.fr) et Julia Tortel (julia.tortel@gmail.com).
<https://tarica.hypotheses.org/> ou Alia Gana



© Louise Favel.



European Research Council

Créé en 2007, l'European Research Council - Conseil Européen de la Recherche - fait partie du programme-cadre européen finançant la recherche et l'innovation (Horizon 2020).

Une bourse individuelle

Fort d'un budget de 13,1 milliards d'euros pour la période 2014-2020, l'ERC attribue chaque année des **bourses de recherche individuelles** à des scientifiques issus de tous les pays du monde. Une fois sélectionnés, les lauréats doivent accomplir leurs travaux de recherche dans un pays européen ou associé.

Aux frontières du savoir

L'ERC finance des **projets exploratoires originaux** porteurs de découvertes scientifiques, techniques et sociétales. Tous les domaines du savoir

Qu'est-ce que l'ERC ?

sont éligibles sachant que les idées neuves à l'interface des champs disciplinaires classiques sont particulièrement recherchées.

Les appels à projet se répartissent selon 25 panels thématiques couvrant les sciences physiques et l'ingénierie, les sciences humaines et sociales et les sciences de la vie.

Évaluation par les pairs

L'**excellence scientifique** est l'unique critère de sélection de l'ERC. Elle est appréciée par des jurys internationaux réunis au sein de 25 panels thématiques. Le taux de succès des chercheurs français à l'ERC s'élève à 15 % en 2015 (13,4 % au niveau européen).

Des conditions favorables

Afin d'inscrire ces recherches dans la durée, les bourses sont attribuées pour une **durée de 5 ans**. Elles représentent 1,5 à 3,5 millions d'euros par chercheur. Ce financement permet aux lauréats de recruter des collaborateurs, d'effectuer des

missions à l'étranger, etc. L'ERC propose aux chercheurs un **cadre assez souple**, notamment pour poser sa candidature et faire évoluer son projet en cours de route.

Les divers types de bourses individuelles²

Le programme ERC propose quatre types de bourses individuelles :

- *Starting Grant*, pour les jeunes chercheurs deux à sept après obtention de leur thèse ;

- *Consolidator Grant*, pour les jeunes chercheurs sept à douze ans après obtention de leur thèse ;

- *Advanced Grant*, destiné aux chercheurs confirmés ;

- *Proof of Concept* (vérification de concept) pour l'aide à la valorisation. Cette dernière bourse est réservée aux lauréats ERC.

¹ <http://erc.cnsr.fr/presentation-erc/>

² <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid72629/erc.html>

Entre le marteau et l'enclume : Le rôle politique des syndicats ouvriers en Tunisie et au Maroc. Une approche historique et comparative

Lorenzo Feltrin



Politics and International
Studies department –
University of Warwick

L.Feltrin@warwick.ac.uk

Mon travail de recherche explore les influences des configurations historiques des relations syndicat-classe et syndicat-état des organisations ouvrières dans les révoltes de 2011 en Tunisie et au Maroc. Ces deux pays constituent des cas relativement similaires, surtout par rapport à l'héritage du protectorat français et à leurs parcours parallèles d'ajustement néolibéral. Toutefois, en Tunisie les militants syndicaux politisés ont soutenu

les mobilisations sociales et ont poussé le Bureau exécutif de la confédération syndicale unique à autoriser des grèves générales régionales, malgré le précédent compromis entre le syndicat majoritaire et le régime. Au Maroc, en revanche, les multiples confédérations syndicales ont réussi à initier un processus de dialogue social avec le pouvoir, contribuant ainsi, à sauvegarder la stabilité.

Pour expliquer la divergence en question, cette étude catégorise les atouts qu'un régime peut utiliser pour encourager la soumission des travailleurs et de leurs organisations selon trois dimensions : *incitations substantielles* (bénéficiant aux travailleurs directement), *incitations organisationnelles* (bénéficiant aux syndicalistes) et *constructions*. La distinction entre incitations substantielles et organisationnelles est cruciale parce qu'elle est un outil pour analyser les contradictions au sein du syndicat et les fissures entre ce dernier et des sections de travailleurs. Il est ainsi possible d'éviter de réduire la classe ouvrière et ses

organisations dans leur complexité interne face aux actions et aux positions du sommet syndical. L'organisation syndicale est elle-même un champ conflictuel traversé par les pressions issues des institutions étatiques d'un côté et des différentes sections de la classe ouvrière de l'autre. De plus, l'analyse des incitations substantielles est une fenêtre sur la composition et les transformations des bases sociales d'un régime.

La recherche se base sur un travail de terrain incluant 96 entretiens semi-structurés, ainsi que archive numérique de plus de 2000 articles de presse, sur la législation du travail, des statistiques socio-économiques et autres documents produits par l'État ou par les syndicats. L'analyse empirique se développe sur deux niveaux. Le premier niveau, plus abstrait, compare les configurations des incitations et des constructions dans les deux pays de l'Indépendance jusqu'aux années 2000. Le second niveau, plus en profondeur, retrace les procès et les conflits qui se sont développés entre 2010



© directinfo.webmanagercenter.com.

Axes de recherches

et 2013, et surtout pendant les mobilisations de 2011, dans le but de dégager le rôle des syndicats dans les événements.



© huffpostmaghreb.com.

Deux grandes phases historiques sont à distinguer : la phase étatiste et la phase néolibérale, avec une période de crise et de transition pendant les années 1970 et le

début des années 1980. En Tunisie, on passe d'une configuration appelée ici « corporatisme populiste autoritaire » pendant la phase étatiste à un

« corporatisme post-populiste autoritaire » pendant la phase néolibérale. Si dans les deux on relève des hauts niveaux de constructions, dans la phase étatiste on



© Ahmed Boussarhane.

trouve une rapide croissance des incitations substantielles et une formalisation des incitations organisationnelles, alors que dans la phase néolibérale on assiste à une stagnation des incitations substantielles et à une tendance à l'informel dans les incitations organisationnelles. Au Maroc, on trouve une configuration nommée « pluralisme conservateur autoritaire » pendant la phase étatiste et un « pluralisme conservateur semi-autoritaire » pendant la phase néolibérale. Ici les incitations substantielles et organisationnelles seront toujours plus limitées qu'en Tunisie, à cause des différentes trajectoires des luttes sociales qui ont suivi l'Indépendance et par conséquent les différentes bases sociales du régime. L'ouverture partielle des institutions politiques à la fin des années 1990 n'a pas changé la faiblesse et la marginalité historiques auxquelles le syndicalisme marocain a du faire face depuis les années 1960.

Alors qu'une littérature plutôt vaste sur le syndicalisme tunisien existe, la production académique sur les syndicats marocains se fait très rare. Le seul article pré-2011 où l'on trouve une brève comparaison entre les deux pays suggère que le syndicalisme marocain était mieux placé que le tunisien en tant qu'agent de changement politique. L'argument de cette thèse va dans la direction contraire, essayant de contourner les illusions données par une attention excessive aux institutions formelles. En Tunisie, la contradiction entre un syndicalisme relativement fort, l'érosion du pacte social populiste et la rigidité institutionnelle du corporatisme autoritaire entra au sein de la centrale syndicale même, sous la forme d'une croissante polarisation interne. Au Maroc, la faiblesse syndicale et l'absence d'une précédente phase populiste se rencontrèrent avec une majeure, flexibilité institutionnelle, notamment le pluralisme syndical et l'intermédiation des partis politiques et État. Ces différences contribuèrent à une montée de la conflictualité en Tunisie, alors qu'au Maroc le régime était mieux positionné pour désamorcer les tensions.

Lorenzo Feltrin

Humanitarian Overview of Post-Qadhafi's Libya : (2011-2016) some key facts

Alessandro D'Errico



PhD student, Università
di Milano Statale

Since the collapse of Libya's political order, Libyans have in general experienced less access basic services such as health, education and security. Less income generating capacity to purchase food, recover their shelters or find temporary shelters to settle. This section will first provide an overview of the major sources of concern related to the living conditions of Libyans. Second, it will focus specifically on the keys features of the segments of the Libyan population considered most at risk: internally displaced people (IDPs) and the mixed migrants (economic migrants, asylum seekers, refugees).

First, what is worth here highlighting is the worsened physical security conditions for civilians caused by the collapse of the security apparatus, the proliferation of arms and non-state armed groups: the collapse in the provision of services such as justice, the rise in unlawful behaviours on the side of armed groups – such as abductions, illegal detentions, and torture. After the revolution and until 2013, direct confrontations between non-state armed groups (NSAGs) increased the exposure to violence – peaking in localities that had multiple armed groups, multiple tribal constituencies, sources of power and/or economic revenues. These contested areas, such as Tripoli, Benghazi and Sabha,

remained particularly unstable (ICG 2013). With the collapse of justice systems and security agreements, civilians could be exposed to acts of arbitrary violence, intimidation, abductions, torture, and illegal detention. Civilians could not resort to courts, as courts themselves were not in the condition to work, judges were intimidated, threatened or killed (ICG 2013, UNSC). Some minority groups – such as the tribes associated with former regime structures [i.e. the Tawargha and Mashashyia] were particularly vulnerable to violence. Yet, with the escalation of 2014, exposure to violence for several socio-economic strata increased. All population groups surveyed by the MSN 2015 and 2016 report increased concerns compared to the precedent year regarding physical aggression, extortion, abductions and illegal detention. At the same time, while non-state armed groups are at chances seen as the only providers of minimal functions of security, the population surveyed reports low levels of trust in the armed groups capacities of law enforcement. While on the overall access to basic services improved – access to

psychosocial support for victims of violence, safe shelters, and protective environment for women and children decreased. (MSN 2015). Since June 2016, threats to safety, and deaths from small arms, and UXOs are increasingly reported (MSN 2016).

A more specific problem relates to the questions against women. Women may be victims of domestic violence, rape or other forms of abuses both inside and outside their homes (UNICEF 2011). Violence against women is sensitive; victims do not have legal safeguards, but can be prosecuted for extramarital relations, or she may be forced to marry the perpetrator (UNICEF 2011). There were no shelters for protecting victims of violence before 2011 (Freedom House 2010), but only 'social rehabilitation facilities' – centers in which women are held to isolate them, and their stigma, from the rest of the society (UNICEF 2011). The escalation of 2014 correlates with an overall worsening in the security of women from violence. While in 2014, IDPs did not identify gender based violence as a major source of concern (Interagency Assessment 2014),



© REUTERS/Ismail Zitouny.

Axes de recherches

the low-intensity violence against women increased – in a context where the only available protective institutions are the tribes and local elites (MSN 2015).



© UNICEF Libye/2011/Tidey.

A second source of risks for physical security derives from the widespread contamination from mines remnants of war, etc. The Interagency assessment of 2015 highlighted how half the respondents reported the presence of unexploded ordnance (UXOs) in their communities, particularly in the South where this was reported by 78 %. (MSN 2015). There are multiple areas in the country that are still contaminated by the conflict. In addition – the several armed confrontations across years have aggravated the contamination levels¹ (Human Rights Watch 25/03/2015).



© domhertz.com.

A third source of insecurity is more specific for children. Remnants of war and small arms posed significant threats to their safety and life (UNICEF 08/02/2013). At

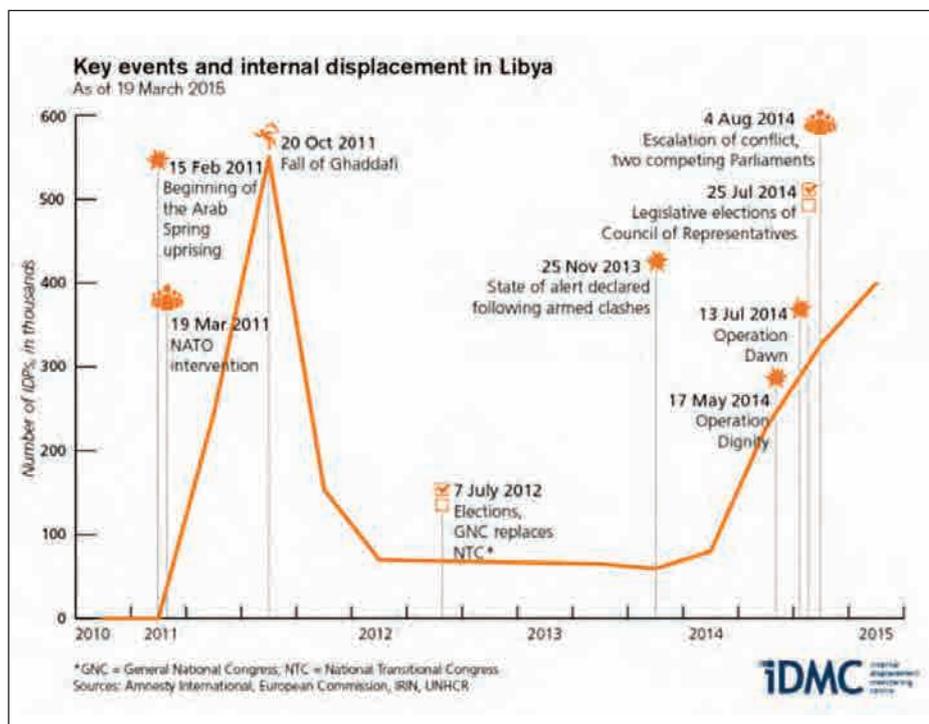
the same time, assessments identified cases of family separation, psychological distress, psychological and physical violence, involvement in armed conflicts, lack of access to basic services, such as health, as well as limited responsive capacities from institutions (WASH Cluster 03/2012). In an attempt to answer these needs, international organizations have more recently tried to involve municipalities in Libya in the provision of child protection services (UNICEF 21/04/2015), yet several challenges persist including the risks posed by war remnants (MSN 2015), and complete lack of services for children into Detention Centers (PI 05/2015). Recruitment practices of children or adolescents under 18 are known (MSN 2015).

A fourth source of insecurity, although overall milder than others, relates to the capacity of Libyans to maintain adequate food and nutrition standards. 2011's armed reduced Food stocks and this, in addition to deteriorating rate exchanges and worsened working conditions for the banking systems, led to increases in food prices (Inter-agency, 04/2011 ; OCHA, 05/2011). After a gradual improvement, 2014's escalation interrupted this trend (FAO, 01/2015), though concerns regard rising prices, inflation effects on purchasing power more than access to basic nutrition standards (MSN 2016).

Instead, a major source of insecurity relates to health services. The fled of specialized foreign health workers during the conflict reduced the system's capacity

to address both emergency and ordinary cases. Additionally, logistic chains for the repletion of chronic and emergency supplies broke apart, (OCHA Revised Flash Appeal 05/2011). In fact the UN Country Team strategic framework of 2012 identified the reconstruction of the health system as a key priority (UNCT 2012). Yet – it was never accomplished, so when the escalation of 2014 brought a renewed pressure (Interagency Rapid Assessment 12/2014). Conditions became that critical, that in august 2014 the Ministry of Health warned of a potential collapse of the public healthcare (WHO, 01/10/2014). Both patients and health workers could not reach hospitals in 2014, several clinics were shut down due to insecurity, or were overtaken by armed groups (Interagency Rapid Assessment 12/2014), particularly in Benghazi (UN Security Council 26/02/2015). Medical supplies quickly run short (Interagency Rapid Assessment 12/2014), logistic chains were disrupted or subject to corruption (IDMC 30/03/2015). After 2014, access to healthcare increased – though unevenly, with vulnerable segments of populations excluded from it. Medical staff and supplies instead remained short, while major medical concerns psychological traumas, injuries – or chronic diseases were mostly reported. (MSN 2015). This remained constant in 2016, while rising concerns regarded the availability of water across regions, the worsening in the sanitation and waste management, as well as the reduced access to many of hygiene items such as diapers, soap and water tanks for raising prices (MSN 2016).

Lastly, a source of concern for Libyans related their capacity – especially related to their children's capacity – to access education services. In general, data suggest that against an interruption in the functioning of school facilities during conflict peaks, education services have gradually reopened (MSN 2015). 2016 data, instead, report a decreased functionality in both primary and secondary data – on a yearly basis. A particular concern related to the fact that in 19 % of assessed municipalities, less than 20 % of school aged children were regularly attending schools. When



schooling facilities were not functioning, reported causes included – the use as shelters from IDPs, lack of teaching staff or destruction. (MSN 2016).

Internally Displaced People

A major humanitarian concern by the revolution and the persisting insecurity relates to the Internally Displaced People (IDPs) population. Some groups within this population have experienced multiple and protracted displacement – like the Tawarghan (UNHCR 2014). In April-May 2011, Loyalists besieged Misurata resorting also to Tawarghas fighters. Misuratans accused the Tawargans of human rights abuses, so after they bounced Loyalists back they attacked the town of Tawargha causing the complete evacuation of the town (Amnesty International 2013). Similarly also the Mashashiya tribes were accused of having supported the regime against Zintan, so they were attacked by the Zintanis, forcibly displaced, and their looted and destroyed.

Between 2012 and 2014 the number of IDPs decreases everywhere but in the South of Cirenaica and Fezzan. Clashes in Kufra between the Tebu, caused casualties and displacement (UNSMIL 2012, ICRC

2012 ex IDMC). In the Fezzan the Tebus and the Awlad Suleiman tribes clashed in March 2012 and in January 2014, causing displacement particularly in Sabha (UNSMIL 2012).

Instead the escalation following by Operation Karama in Benghazi and *Fajr Libya* in Tripoli inverted the trend. Since at least May 2014, fighting has brought the displacement of over 435 thousand people, besides the destruction of infrastructure, of basic services² (UNHCR 2014, IDMC 2015).

Displacement worsened the humanitarian conditions of several households, with a lack of medical supplies, income pressures, refuge in unfinished buildings and schools, increasing prices for basic commodities such as food, cooking oil and fuel increased (UNHCR 2015). Displaced households were exposed to multiple types of violence, and relationships with host communities tended to worsen (MSN 2015, MSN 2016) Also, the female IDP population reported to feel increasing insecurity from violence of armed groups (UK Home Office 18/02/2015). Sexual abuse of female mixed migrants, including pregnant women, is reportedly endemic (Amnesty International 11/05/2015), particularly in detention center facilities (UN Security Council 26/02/2015).

In 2014 14 % were moderately/severely food insecure, 84 % at risk (Inter-agency, 12/2014). More generally the relative amount of income used for food, compared to the pre-escalation phase, increased for prices inflation (Inter-agency, 12/2014), while other basic goods such as fuel, electricity and water became scarce (ICG, 02/2015). The regularity of salaries and state pensions – main income generating instruments – weakened by the escalation of 2014, and the banking system got into credit and liquidity crisis. IDPs increased their self sufficiency in 2016, though parts of the population remained with constrained income. More in general, delays of payments in the salaries remain pervasive, as well as the limited functionality of the banking system. This was coupled with rising prices and reduced productivity – which worsened access to food across Libya (MSN 2016).

Migrants, Refugees and Asylum seekers

Mixed migrants are relatively more vulnerable compared to IDPs and Libyans in general, though the estimation of their population is. Migrant's living conditions are precarious, and need a multi-faceted assistance, from basic items for daily survival to the enhancement of mechanisms preventing further violence upon them. Most of them, arrive in vulnerable conditions already, and have experienced different traumas – including torture – in their migration history (European Commission 22/12/2014).

Nevertheless, the estimated number of migrant workers and refugees in Libya in 2014 were 150 thousand and 37 thousand respectively (PI 05/2015) mainly registered in registered in Tripoli and Benghazi, and mainly Syrian (UNHCR 28/04/2015). Furthermore, migration towards Europe peaked in 2014, with 140 thousands (82 % of the total) from Libya. Almost 3 thousand people died certainly (UN Security Council 26/02/2015). Yet the flow has increased in 2015 (IDMC 30/03/2015), and correlates with a general deterioration of living conditions (MSN 2015). For migrant workers, access to health services is precluded (Interagency Rapid Assessment 12/2014).

Axes de recherches

Mixed Migrants are legally vulnerable. Libyan legal system makes irregular entry and departure a criminal act – irrespective of the type of legal status; particularly the 2010 Law on Combating Irregular Migration foresees the indefinite detention and deportation of people accused of irregular status (Amnesty International 11/05/2015). Additionally, Libya has never signed the 1951 Refugee Convention (European Commission 22/12/2014). Yet many amongst migrants travel undocumented (Amnesty International 11/05/2015).

Having weak legal status, mixed migrants are exposed to systematic abuses: (DRC 04/02/2015). Daily simple routines attempts to satisfy basic human needs – such as getting access to water, food, or health, can expose them to abductions, kidnappings, detention, other abuses, or simply violence³ (DRC 04/02/2015), or to sexual or economic exploitation. All this is compounded by a general xenophobia towards (sub-saharan) migrants, (Amnesty International 11/05/2015). Several live in temporary shelters of urban and suburban areas (DRC 2013, MSN 2015). Protection, access to basic services is severely constrained, and more constrained than those of IDPs (MSN 2015). On the top of this – if detained, they have limited legal safeguards (UNHCR 28/04/2015). In detention, abuses and violence, under nutrition or malnutrition, no restricted access to water, chronic precarious hygiene and health conditions prevail (UNHCR 28/04/2015, Amnesty International 11/05/2015). In 2015,

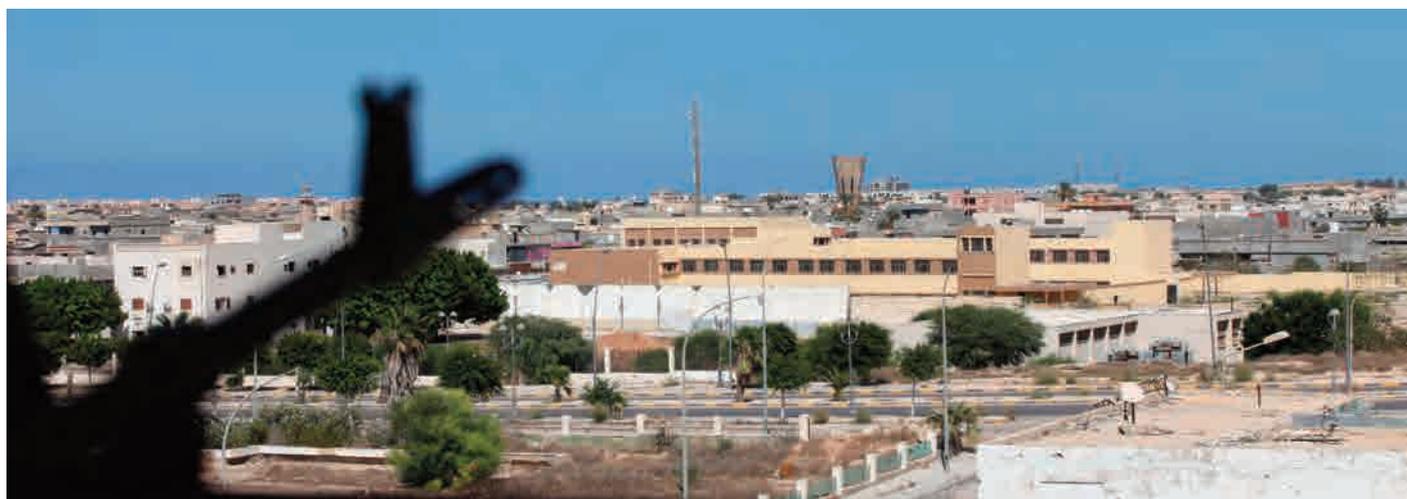
12 centers reported their affiliation to the DCIM, while it was known the existence of at least other 21 other centers run by other groups contesting the authority of the central government (PI 05/2015). At least 2,600 migrants and asylum seekers were registered in DCIM facilities, mostly West Africans, as well as Somalis, Eritreans, and other citizens of east African countries (UNHCR 28/04/2015). The condition of non-DCIM detention center is currently unknown.

¹ Human Rights Watch (HRW) documented the extensive use of anti-personnel and anti-vehicle landmines by Gaddafi forces during the 2011 conflict. HRW researchers found at least five types of mines in nine locations, including around Ajdabiya, in the Nafusa Mountains, near Brega, and in Misrata, where the Gaddafi government also laid at least three sea mines near the port. During the 2011 conflict, Libya's then-opposition National Transitional Council (NTC) formally pledged not to use antipersonnel and antivehicle landmines, and to destroy all mines in its forces' possession.

² In Tripolitania, 2014's escalation generated approximately 270 thousands IDPs, including 120 thousands left the area of Wershefana after fighting in Tripoli moved south west; other major destinations for IDPs are AzZawya, Ajaylat and Yafran (ACAPS 2015). In the Fezzan, armed confrontations among Tebu and Tuareg tribes around Awbari in late 2014 caused victims and an imprecise number of displaced – approximated by the UNHCR in 18,500. Several found shelter in unfinished buildings and schools in Sabha, Ghat, Murzuq, WadiShafti, Al Jufraetc (UNHCR 14/11/2014 ; UNHCR 16/01/2015).

³ Deteriorating economic conditions have widened the lucrative opportunities around the movement of people. Networks of people involved in the

recruitment, abduction, movement, transit and stationing, departure of migrants – voluntary or forcefully introduced into migration challenges – move great capitals in contemporary Libya, constituting a major political economic system. People's movements (smuggling and trafficking) can be start well before coming into Libya. The Libyan part of the commerce, moreover, can be seen as starting in Tchad, Sudan, Niger; There, migrants forcefully or voluntary pay traders to continue their travel towards Libya. There they are either handed over to Libyan nationals or transported into Libya and then passed to Libyan nationals. Libyan traders are of multiple ethnic proveniences, and consider livelihood – like other smugglers in Libya do – a commerce like others. Actually, such routes of people are not recent, and have been described as having long lasting roots in time. Migrants are first transported in southern Hubs – such as Sabha and al Jufra. Here – they already at risk. Being without documents puts them into the shadow economy of migration, which brings them into clandestinity and impairs their access to basic services, such as health: going to a hospital, from now on, is a serious security risk, as could cause their arrest. Security-wise also, there traders often become perpetrators of violence. From Sabha and Jufra, major routes tend to go either to BaniWalid and Tripoli or to the east – Ajdabiya and Benghazi. (Amnesty international 11/05/2015). Some of them remain in Libya for years. This trend was more visible in the past – since Libya has been both a destination and a transit center. Not all of them, also, are caught from authority – though this is probably a minority. For the majority however – they can be caught and placed in detention centers run by the DCIM, by militias – or unclear. They can simply be placed in 'transit centers' (again – official, non official, or not clear), or they can simply stay housed in urban, or semi-urban areas, in unfinished buildings, trying to make a living and or waiting for their time to go.



Temps court Temps long

Tenu du 5-8 avril 2017, le 5^e symposium de la Manouba a été lancé par une table-ronde pluridisciplinaire sur le thème « Temps court, temps long ». Autour de Raja Ben Slama (professeur d'arabe, psychanalyste et directrice de la Bibliothèque Nationale de Tunis), cinq intervenants ont présenté leur approche du temps, chacun selon un angle disciplinaire.

Pourquoi aborder ce couple temps court/temps long en 2017 en Tunisie ? Sans doute, le contexte politique, socio-économique et culturel du pays pris dans une transition qui dure, n'était-il pas étranger à ce choix. Mais aucune région du monde aujourd'hui n'échappe à cette question en raison de l'accélération du temps social et politique, de la révolution numérique, de la multiplication des échanges et des connexions.

Toutes les interventions ont abordé la question des différentes échelles du temps. Dans une intervention sur la « trame historique de la révolution tunisienne », Yadh Ben Achour (Juriste spécialiste de droit public et des théories politiques en islam. Ancien doyen de la faculté des sciences juridiques de Tunis, ancien président de la Haute instance de la Révolution, membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies) a distingué le temps court de la Révolution et le temps long du processus révolutionnaire qui l'a suivi, et qui est celui de l'histoire de la Tunisie contemporaine. Pour lui, deux tendances ont traversé l'Histoire de la Tunisie depuis le XIX^e siècle : une tendance « modernisatrice » qui a monopolisé l'initiative de l'action politique jusqu'à l'Indépendance et jusqu'à la veille de la Révolution. Face à elle, une tendance « théocentrique », marginalisée par le pouvoir politique. La Révolution a permis à cette tendance, et pour la première fois, d'obtenir l'initiative politique. La question de l'irréversibilité de la situation a été débattue.



D'autres interventions sont venues élargir l'horizon temporel au-delà de l'histoire contemporaine tunisienne : le temps cyclique de l'économie, l'espace-temps de la géo-histoire, le temps physique (avec, à ses deux extrémités, le temps atomique et le temps cosmique) et jusqu'au temps de l'éternité, ont été évoqués par les différents intervenants.

La conception comme mouvement a été mise en avant par Hamadi Ben Jaballah (Professeur de philosophie à

l'université de Tunis, docteur d'état ès-lettres, diplômé en recherches approfondies, agrégé de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis). Il a posé à ce propos la question de la liberté : « Et si Adam avait obéi ? » y aurait-il eu Humanité ? Le Paradis évoque l'éternité ; ce qui revient à dire qu'il n'y a pas d'Histoire. La Chute a donné à l'Homme des contraintes spatiales et temporelles qui lui ont paradoxalement offert une liberté d'action, qui lui ont

permis de s'inscrire dans une dynamique de mouvement. Cette finitude en engendre une autre, celle de son corps, qui fait de l'Homme un être avec une vie certes, mais aussi une mort. Vivre c'est alors naître et vieillir, avoir un passé et un futur, acquérir une mémoire, construire une temporalité mentale, intérieure. Un autre mythe rappelle cela : il s'agit de l'histoire d'Ulysse qui reste un temps sur l'île des Lotophages. Les habitants ont tout oublié, et ont donc perdu la notion du temps. Dénués de perspective, ils sont aussi dépossédés de leur désir de vivre.

Le temps dans sa matérialité a été étudié grâce à la présentation de Amor Belhédi (Professeur émérite en géographie à l'université de Tunis depuis 2016, membre correspondant de *Beit al-Hikma*). « Il est toujours minuit quelque part » : cette citation a permis aux participants de réfléchir aux découpages spatio-temporels que sont les fuseaux-horaires par exemple. Il a été rappelé, ensuite, que depuis les années 1980, la science géographique a évolué et s'est attachée à étudier le territoire des hommes, c'est-à-dire à prendre en compte l'action humaine sur des réalités spatiales. En effet, un espace sans société, sans problématique de pouvoir n'a pas de sens. Pour comprendre ces interactions, il faut nécessairement considérer l'Histoire et envisager le futur. Nous pouvons ainsi dire qu'un état et un État sont datés.

Fawzia Charfi (Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur dans le gouvernement après la révolution, professeur de physique à l'Université de Tunis, ancienne Directrice de l'IPEST et membre du Comité scientifique de la Cité des Sciences de Tunis) a rappelé que notre Terre est très vieille et que les espèces qui la peuplent ne sont pas immuables. Sur un temps infiniment long, elles sont en perpétuelle évolution. Ce principe darwinien fait appel à deux notions opposées et parfaitement liées : le temps atomique, celui de la nano-seconde et le temps cosmique qui se mesure en milliards d'années.

À l'image des historiens, les économistes découpent et mesurent le temps ; mais à l'inverse des premiers qui l'envisagent de façon linéaire, ces derniers

le théorisent souvent sous forme de cycle (court, moyen, long). Azzem Mahjoub (Professeur émérite en Sciences Economiques de l'Université de Tunis El Manar, professeur invité dans diverses Universités et consultant, il a pour domaines de recherche privilégiés, les ressources humaines et le développement humain, l'intégration régionale, la gouvernance, les institutions et le développement durable) s'est attaché à démontrer que le développement humain doit nécessairement être durable, ce qui implique la prise en compte des générations futures. L'Économie a développé des indicateurs éthiques permettant de considérer les besoins des populations actuelles tout en envisageant

une réponse positive à ceux des générations à venir.

Le symposium s'est poursuivi avec d'autres conférences, des tables rondes et des ateliers d'écriture, selon la tradition pluridisciplinaire établie depuis le démarrage de la formule en 2013. Il s'est achevé le 8 avril 2017 à la Bibliothèque Nationale de Tunis autour d'une exposition sur l'histoire et le présent de la typographie arabe, en partenariat avec la Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (BULAC, Paris).

Claire Ménétrier et
Kmar Bendana

Dialogues interdisciplinaires autour du « temps court, temps long »

Le Symposium Scientifique de l'Université de la Manouba travaille, depuis cinq ans, à décloisonner les disciplines, à rapprocher les publics universitaires et à relier le savoir aux besoins et attentes de la société. Conformément à cette ligne directrice, la cinquième édition de cette manifestation scientifique fédératrice réunira, du 5 au 8 avril 2017, spécialistes, acteurs et citoyens autour du binôme « temps court, temps long » pour envisager, dans la transdisciplinarité, les moyens de construire un équilibre entre le court-termisme, la dilution a-temporelle et la nécessité de s'inscrire dans un horizon long de durabilité.

Dans cet objectif, le programme fait alterner des moments d'échange interdisciplinaires et des ateliers de formation et d'expressions artistiques. La grille d'analyse temporelle sera notamment mobilisée lors de la session inaugurale au cours de laquelle cinq intervenants et une modératrice illustreront, chacun de son point de vue, le thème de la session. Il y sera question de philosophie, de physique, de géographie, d'histoire, de droit, d'économie, de psychanalyse. Suivront ensuite plusieurs sessions thématiques au cours desquelles les notions, représentations, usages et tensions évoqués par le binôme « temps court, temps long » seront abordés et confrontés à travers différents prismes disciplinaires. Espace de réflexion, de connaissance et de reconnaissance, ce cinquième symposium sera également l'occasion de rendre hommage à l'historien Hichem Djait en organisant autour de lui et de ses œuvres un débat sur le temps.

Riches des expériences des symposiums précédents et des « Traits d'Union Scientifiques de l'Université de la Manouba » qui les préparent, cette cinquième édition ambitionne d'aller plus loin. Elle se clôturera par la présentation de projets de recherche multifocaux et innovants, ancrés dans les réalités du pays, prenant appui sur l'opposition temps court/temps long et co-construits dans l'interdisciplinarité.

حوارات حول الزمن القصير والزمن الطويل

يسعى الملتقى العلمي السنوي لجامعة منوبة منذ خمسة سنوات كسر الحواجز بين التخصصات والتقريب بين الأوساط الجامعية وربط المعرفة باحتياجات وتطلعات المجتمع. وبمناشيا مع هذا التوجه فإن النسخة الخامسة من هذا الملتقى العلمي، الذي سيلتئم بين 05 و08 أبريل 2017، ستجمع مختصين وفاعلين ومواطنين حول ثنائية: الزمن الطويل، الزمن القصير وذلك للنظر من زاوية عديدة الاختصاصات في آليات بناء توازن بين الزمن القصير وماهو خارج الزمن والحاجة للموقع داخل الزمن الطويل.

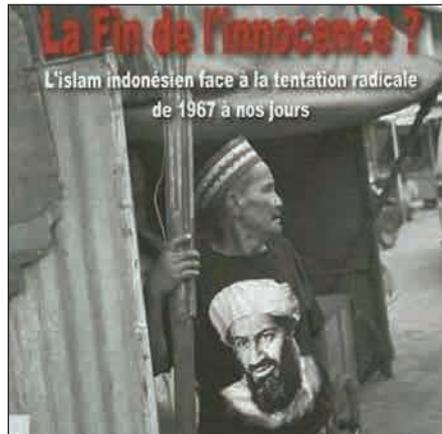
في هذا الإطار يراوح البرنامج بين التبادل بين الاختصاصات وبين ورشات التكوين والتعبير الفني، وخلال الحصة الافتتاحية سيحاول المندخلون وجهة نظرهم من زاوية الفلسفة والفيزياء والجغرافيا والتاريخ والقانون والاقتصاد والتحليل النفسي، ثم تعقبها حصص متخصصة ستثار خلالها وستناقش المفاهيم والتمثيلات والاستعمالات والتوترات المرتبطة بثنائية: الزمن الطويل، الزمن القصير من منظور اختصاصات متعددة، وستكون هذه الدورة مجالاً للتفكير والمعرفة والاعتراف لذلك ستكرم المؤرخ هشام جعيط بتنظيم نقاش حول شخصيته وحول كتاباته من خلال مفهوم الزمن. وستحاول هذه الدورة الاستفادة من الدورات السابقة ومن حصص همزات الوصل العلمية التي مهدت لها حيث ستخدم بتقديم مشاريع بحثية متنوعة ومبتكرة، ومتجذرة في واقع البلاد، استناداً إلى التضاد بين الزمن الطويل والزمن القصير.

Un géant méconnu : l'Indonésie, l'islam et la démocratie

Rémy Madinier, chercheur à l'IRESSEC et enseignant à l'EHESS, a répondu aux questions de Karima Dirèche, lors d'une rencontre qui fut l'occasion d'appréhender l'Islam en dehors des sentiers battus et de cette ère géographique qu'est le Maghreb.

Avec 250 millions d'habitants, dont 87,5 % de musulmans, l'Indonésie est le pays qui compte le plus de musulmans au monde et pourtant nous ignorons bien souvent ce « géant asiatique » dans notre compréhension actuelle de cette religion. Géographiquement décentrée, par rapport au Moyen-Orient et au Maghreb, il est vrai que les problématiques ne sont donc pas tout à fait les mêmes. Ainsi la question palestinienne par exemple n'est elle pas le centre des crispations et des préoccupations des musulmans indonésiens et le lien à cette religion, est naturellement beaucoup plus ancré dans un contexte géopolitique sud asiatique. En effet, en Indonésie, bouddhistes, hindouistes, chrétiens, confucianistes et musulmans se côtoient sans heurts ni concurrence. D'après Rémy Madinier, les trajectoires spirituelles des Indonésiens sont en réalité complexes et parfois constituées de passages d'une religion à l'autre. L'essentiel réside dans le fait de croire. Signe de cette importance portée à la foi, l'athéisme n'y est ainsi toujours pas reconnu.

De plus, il faut ajouter à cela que l'Islam s'est implanté relativement tardivement en Indonésie, puisque les premières traces datent du XI^e siècle, et s'est donc inscrit dans un environnement déjà très influencé par d'autres religiosités. C'est au XIII^e siècle que Marco Polo signale l'Indonésie comme premier pays musulman. Cette « islamisation » se propage de façon pacifique, à travers les commerçants, mais n'empêche pas les habitants de pratiquer l'hindouisme ou le bouddhisme parfois avec des syncrétismes.



© institutfrancais-tunisie.com.

Au XVII^e siècle, les colons néerlandais succèdent aux Espagnols et aux Portugais et convertissent ainsi une petite partie de la population au protestantisme. À l'indépendance de l'Indonésie, en 1945, deux leaders musulmans, prennent en main le pays et créent un État islamique, leur parti islamique se nomme le *Masjumi*. Pourtant, dans la Pancasila (philosophie indonésienne), rien n'est inscrit explicitement en vertu des principes de l'Islam. L'article 1^{er} prône la croyance en un Dieu unique par exemple, mais sans se réclamer de l'Islam et peut ainsi convenir aux autres confessions présentes dans le pays. Il s'agit pour le parti *Masjumi*, de créer un État démocratique et islamique. Ce parti considère qu'il faut agir en fonction des valeurs propres à l'Islam sans pour autant s'en réclamer, ou en tout cas l'exhiber. Les chrétiens reconnaissent un signe de tolérance à leur égard et s'associent au projet du *Masjumi*. En 1955, le parti est divisé entre une aile moderniste et une autre prônant un islam traditionnel. Les *masjumites* sont évincés et le parti est interdit en 1957.

En 1959, Soekarno prend le pouvoir et fait alliance avec les communistes puis avec Suharto (de 1967 à 1998). C'est à partir de cette époque, que l'islamisme prend un tournant plus rigoriste et que la

question de l'application de la charia entre en compte, même si cela reste un projet très inabouti à ce jour.

Il semble en tout cas, bien que ce pays n'ait pas connu d'attentat depuis le 12 octobre 2012 (un jour, un mois et une année après le 11 septembre 2001), et bien que le nombre de combattants partis en Syrie ne dépasse pas les 700, que le pays se tourne vers un conservatisme religieux ayant pour principal souci de s'attaquer aux comportements jugés déviants. Ainsi, dans un échiquier politique dans lequel coexistent 5 partis islamistes, cela apporte la preuve irréfutable que l'islamisme échappe à l'idée que l'on s'en fait d'un parti unique, et donc qu'il n'est pas la réponse en soi.

Aujourd'hui la *Jamaah Islamiyah* s'est morcelée et cela implique des tentatives d'attaques terroristes d'individus isolés, souvent formés *via* internet. Le gouvernement indonésien déjoue de nombreux attentats mais ces initiatives personnelles restent difficiles à détecter.

Bien que le gouvernement montre une certaine efficacité dans sa gestion de lutte contre le terrorisme, l'école et notamment les professeurs d'éducation islamique laissent se propager l'idée d'un l'Occident à la dérive, dénué de toute moralité et qu'il faut lutter contre la débauche idéologique de ce continent.

Grâce à cette brève histoire de l'Indonésie musulmane, multicon-fessionnelle et démocratique, Rémy Madinier, nous a ainsi apporté un autre éclairage sur l'Islam, souvent présenté comme une entité immuable, unique et anhistorique.

Aborder l'Islam sous l'angle d'un pays aux mœurs et à la culture différents de l'ère géographique méditerranéenne permet ainsi de remettre en perspective quelques idées reçues sur cette religion et de replacer ces questions dans un contexte précis, une ère du temps, ainsi qu'un cadre de normalisation.

Louise Favel

Interdisciplinarité et nouveaux objets de recherche

Les 10 et 11 mai 2017 ont été marqués par l'inauguration des Journées doctorales de l'IRMC. Pour cette première édition, la thématique générale « Interdisciplinarité et nouveaux objets de recherche » a été adoptée pour présenter les travaux en cours des doctorants de l'IRMC. L'organisation de ces journées a connu diverses inflexions : il convient de retenir que leur cadre général s'inscrit à la fois dans la continuité et dans le prolongement de l'atelier doctoral animé mensuellement à l'IRMC.

Dans la droite lignée de l'atelier doctoral, les terrains des diverses recherches sont ancrés au sein de l'ère régionale maghrébine. Les projets de thèse des doctorants de l'IRMC relèvent tous des différentes sciences humaines et sociales : de la sociologie à l'histoire en passant par les sciences politiques, la géographie ou encore le droit. Autrement dit, l'horizon scientifique de l'IRMC est par définition multidisciplinaire ou pluridisciplinaire.

Tout l'enjeu des journées était d'établir la place de l'interdisciplinarité dans les objets de recherche respectifs et dans les usages méthodologiques propres aux travaux de chacun, mais aussi et surtout de créer un espace de dialogue interdisciplinaire. Pour parvenir à construire un échange fructueux, le défi de ces journées consistait à mêler discutants et doctorants de toutes disciplines confondues pour chaque table-ronde autour d'axes de recherche transversaux. La formulation d'une large question interdisciplinaire a ainsi servi de support structurel pour favoriser la discussion au sein des cinq tables réparties sur les deux jours.

Toutefois, les journées doctorales ont également été l'occasion d'observer les limites de l'interdisciplinarité puisque cette dernière exige de répondre à une double injonction : ne pas y sacrifier et ne pas la forcer. À ce titre, l'exercice a

soulevé des difficultés dès la programmation. Par exemple, la deuxième table-ronde a échappé de peu à l'écueil monodisciplinaire avec des communications consacrant pourtant l'approche historique comme dominante.



En effet, sans revenir de manière exhaustive sur la genèse de l'organisation, l'objectif de ces journées doctorales était de déceler de « nouveaux objets de recherche », ou du moins de nouvelles dynamiques de recherche, afin de rapprocher des travaux aux contours communs. Le pari était, au vu des propositions reçues des doctorants, de suggérer des passerelles originales de réflexion et de bousculer les évidences disciplinaires car travailler sur un même objet depuis des disciplines variées ne va pas de soi. C'est pourquoi tout l'intérêt des journées résidait dans la cohérence interne des tables-rondes constituées. Et pour faire le « jeu » de l'interdisciplinarité, l'ambition

des journées visait à engager une quête collective de cette pertinence au niveau de chaque table, autrement dit éventuellement à jeter les bases de micros-groupes de recherche doctorale à l'IRMC.

Résumé

Le déroulement de ces journées a été jalonné par l'analyse de cinq orientations de recherche identifiées comme suit et suivant l'ordre chronologique : périmètres de l'État, représentations coloniales, espaces et territoires, objets « locaux » / objets « globaux » et les dynamiques de l'action collective.

Table ronde n° 1 : Périmètres de l'État

La première table ronde a observé comment l'État s'efforce de mobiliser ses composantes régaliennes à travers trois exemples (le pétrole, les services de sécurité et l'armée) pour s'approprier sa souveraineté, (re)légitimer son autorité et maintenir l'ordre. En s'interrogeant sur la construction historique et juridique de ces outils à disposition de l'État, la fragilité des assises de l'État est mise au jour dans les moments-clés de transition politique que sont la décolonisation tunisienne et le « printemps arabe » maghrébin. Plus précisément, sur ce dernier point, Thibault Delamare a déployé une analyse comparée en contexte de mutations constitutionnelles de la monarchie marocaine et de transition révolutionnaire en Tunisie. En définitive, Sarah Adjel, Khansa Ben Tarjem et Thibault Delamare ont montré dans leurs disciplines respectives – histoire des relations internationales, histoire et droit constitutionnel – la portée instrumentale des attributs régaliens de l'État pour s'affirmer sur la scène géopolitique.

■ **Sarah Adjel** nous a présenté l'émergence d'une véritable diplomatie pétrolière tunisienne au lendemain de son indépendance à travers deux cas d'espèces : la crise tuniso-algérienne du pipeline Edjeleh-Gabès en 1958 et l'accord tuniso-italien avec l'ENI d'Enrico Mattéi en 1960. Dans le premier, la Tunisie a vocation à se transformer en corridor d'hydrocarbures pour l'Europe et en particulier pour l'ex-puissance coloniale française en pleine guerre d'Algérie. S'attirant le mécontentement du FLN, Habib Bourguiba entend pourtant se démarquer de la dépendance économique vis-à-vis de la France en se réappropriant les ressources du pays. Dans le second, Enrico Mattéi mène une politique méditerranéenne et anticoloniale volontariste en s'implantant en Tunisie.

■ **Khansa Ben Tarjem** s'est intéressée à l'histoire de l'institution sécuritaire et en particulier au transfert progressif de ses prérogatives pendant le processus de décolonisation tunisien. Elle a mis en avant la façon dont Habib Bourguiba a profité de la crise yousséfiste pour négocier en particulier la récupération des forces de police sous l'égide nationale. Néanmoins, c'est l'instabilité de l'appareil sécuritaire et par extension de l'État lui-même qui ressort au cours de cette passation programmée sur un calendrier de dix ans selon les accords d'autonomie, puisqu'entre temps la Tunisie se retrouve dénuée de gendarmerie ou encore d'armée. Quant aux structures des services sécuritaires, elles sont largement héritées de leurs bases coloniales. Se pose alors la question des modalités concrètes du transfert des services de sécurité.

■ **Thibault Delamare** a davantage dressé un état des lieux des problèmes méthodologiques inhérents au domaine des *Security Studies*. Sa présentation a notamment porté sur la question de la difficile neutralité du chercheur dans le champ des *Intelligence Studies*. Dans une réelle perspective interdisciplinaire inspirée du droit constitutionnel, de la sociologie politique, du droit international public, des relations internationales et des sciences politiques, il s'est interrogé sur la

démocratisation des relations civilo-militaires dans le contexte politique de transition constitutionnelle en Tunisie et au Maroc.

Table ronde n° 2 : Représentations coloniales

Cette deuxième table a été placée sous le signe de l'histoire des représentations coloniales ou plutôt en situation coloniale. Les différents intervenants de cette table ont envisagé les représentations sous l'angle de l'histoire sociale en contexte colonial. Autrement dit, ils ont tenté de discerner les « vérités » ou les réalités sociales à l'aune d'un questionnement tourné vers des figures des mondes coloniaux et/ou colonisés. L'enjeu critique de cette table a reposé sur une déconstruction analytique de figures emblématiques plus ou moins marginales socialement telles que la « fatma ». On remarque que les deux premières contributions se recoupent autour du prisme du genre : Nassima Mekaoui-Chebout s'est focalisée sur le personnage majeur incarnant la domesticité féminine « indigène » en Algérie coloniale, tandis qu'Elise Abassade s'est penchée sur le sort plus général fait aux femmes dans la presse communiste en Tunisie sous le protectorat français.

■ **Nassima Mekaoui-Chebout** a utilisé la méthode dite régressive amorcée par l'historien Marc Bloch en 1931 pour proposer une lecture historique « à rebours » de la domesticité en Algérie coloniale. L'objectif de son intervention était de comprendre pourquoi l'image souvent caricaturale ou caricaturée de la « fatma » avait tendance à s'imposer comme la seule domesticité des colonies. En adoptant cette méthodologie, elle a démontré la pluralité des domesticités en Algérie pendant la période coloniale. Elle a rappelé en particulier l'existence antérieure et parfois concomitante d'une domesticité européenne, notamment espagnole, aussi bien féminine que masculine. Enfin, elle s'est attachée à justifier la périodisation diachronique de son travail mené de 1848 à 1962 et a illustré l'hétérogénéité autant que la cohérence de son corpus de sources en l'examinant à l'aune d'une critique externe.

■ **Elise Abassade** a ciblé son étude sur deux organes de presse communistes : *Femmes de Tunisie* et *Filles de Tunisie*. Ces deux journaux sont publiés par des associations féminines de l'époque. Elise Abassade a d'abord situé cette analyse dans le contexte plus général de sa thèse centrée sur le PCF créé en 1921 en Tunisie. Sa recherche s'appuie notamment sur l'hypothèse selon laquelle les sphères communistes concentrent tous les éléments de la société en termes de classe, de « race » et de genre permettant ici de partir à la rencontre d'un monde du contact conjugué au féminin. Point non négligeable lorsque l'on souhaite faire « parler » les sources au sujet de la fabrique du genre aux colonies. Elise Abassade a ainsi repéré trois points notables : le ton de ces journaux se situe dans un registre sentimental peut-être à la source d'un modèle féminin spécifiquement communiste. En tous cas, ils s'insèrent comme tribune politique dans des revendications sociales liées au travail. Pour finir, l'entre soi féminin ne va pas forcément de pair avec un lien genré tel que la sororité mais plutôt avec une attitude qui confine à la défiance à l'égard du féminisme considéré comme bourgeois.

■ **Nessim Znaïen** a exploré un pan méconnu de l'histoire coloniale de la culture matérielle : l'alcool. S'intéressant autant à la consommation d'alcool qu'à l'alcoolisme sous le protectorat français en Tunisie, il s'est essayé à partir d'une anecdote trouvée dans les archives judiciaires à propos d'un certain « Mohamed » à retracer un panorama de la stigmatisation de l'ivresse des « Tunisiens » musulmans. Nessim Znaïen nous apprend comment la consommation d'alcool par les « indigènes » est érigée en question sociale. L'interdiction faite aux Français de vendre de l'alcool à ces derniers est inscrite dans la loi du 12 septembre 1914 marquant ainsi un tournant dans l'histoire de la répression coloniale. L'augmentation des arrestations, des condamnations, des internements psychiatriques mais aussi de la visibilité médiatique du problème dans les faits divers constituent autant d'indicateurs d'une politique de contrôle social rehaussée. Les premiers touchés sont donc des colonisés mais aussi des hommes généralement journaliers. Autrement dit, si

le désir de façonner une vitrine coloniale passe par une volonté de séparation des communautés, la pertinence de la grille de lecture colonisatrice reste posée en présence de tels clivages de classes sociales.

■ **Gabriele Montalbano** s'est d'ailleurs emparé de la question commune à cette table pour montrer que l'italianité est le produit de rapports de force, en particulier de classe. Son travail sur la communauté italienne de Tunisie s'inscrit dans un cadre historique hérité de l'époque moderne avec la présence des juifs livournais et des marchands génois. La migration italienne évolue au XIX^e et au XX^e siècle, d'abord avec les exilés politiques du *Risorgimento*, puis avec les migrants économiques venus de Sicile et de Sardaigne. Quand le rapprochement franco-italien est acté en 1896 suite au litige découlant du Traité du Bardo en 1881, la bourgeoisie originaire de Livourne se dote d'une rhétorique patriotique pour sensibiliser le prolétariat insulaire sicilien au lien national italien. La Chambre de commerce italienne de Tunis symbolise l'hégémonie bourgeoise à l'encontre des associations de corporations ouvrières. Le système éducatif *Dante Alighieri* s'assure quant à lui d'« italianiser » les migrants. L'idéal d'italianité pour lequel œuvre cette classe de la grande bourgeoisie est significatif d'une relation directe entre le prestige personnel des notables et le prestige national. De même, cette nécessité de valoriser l'italianité participe de la politique coloniale de l'Italie en Afrique et particulièrement en Libye, ce qui nous invite à réfléchir sur la dimension transcoloniale ou transimpériale de cette histoire.

Table ronde n° 3 : Espaces et territoires

Pour cette table, l'enjeu était de traiter conjointement deux notions-clés des sciences sociales, singulièrement pour les géographes et les sociologues : l'« espace » et le « territoire ». La question posée était de savoir comment (re)penser les terrains étudiés dans leur inscription spatiale et surtout dans leur ancrage territorial. Spatialisation des territoires ou

territorialisation des espaces, l'articulation des deux notions a laissé entrevoir une préoccupation commune pour l'analyse du territoire comme espace social, économique et politique. Cette table a été ponctuée par quatre interventions : celle d'Irène Carpentier en géographie, de Julien Dutour en sociologie, de Walid Ben Omrane en sociologie avec des apports en anthropologie et d'Anne Guillaumet en géographie.

L'expression de « révolutions silencieuses » employée par Irène Carpentier souligne bien la dimension contestataire de l'espace dans les territoires oasiens. Les revendications portées à Gabès et à Tozeur ont valeur de pendant à « la » révolution tunisienne, au singulier, de 2011 et montrent l'existence de processus fortement localisés, certes éclatés, mais minorés à tort. Elle a montré comment la valorisation des oasis donnait lieu à une actualisation de la question agricole dans les débats aussi bien au niveau social qu'économique. En effet, Irène Carpentier a rappelé le contexte de fracture territoriale dans lequel s'insérerait cette problématique en Tunisie. Par ailleurs, elle a situé les enjeux autour des oasis par rapport au « tournant territorial de l'économie globale ». En définitive, Irène Carpentier a mis l'accent sur les paradoxes qui marquent les territoires oasiens entre espace fantasmé associé au tourisme et lieu alternatif du développement durable, d'une part ; et symbole d'une Tunisie laissée-pour-compte de la modernité qui figure en miroir inversé des fermes coloniales et héritière ancestrale du *khammessat*, ce métayage traditionnel proche du servage qui mobilise encore aujourd'hui le travail agricole des enfants, d'autre part.

■ **Julien Dutour**, quant à lui, a envisagé les convoitises suscitées par un territoire à hauts enjeux politiques. Effectivement, il s'est intéressé à l'étude de Sidi Bouzid, l'un des foyers de départ de la contestation populaire, à la veille de la révolution. Dans une enquête poursuivie principalement à l'aide d'entretiens sociologiques auprès de chefs d'entreprises de la ville, Julien Dutour a questionné l'ancrage territorial des élites économiques dans l'espace politique. Plus

précisément, il a interrogé la nature des liens entre citoyens et hommes d'affaires ainsi que le type de relations établies entre élites économiques et politiques à Sidi Bouzid. Julien Dutour s'est notamment attelé à dresser une typologie des différentes attitudes adoptées par ces élites économiques à l'égard du pouvoir politique sous Ben Ali : le spectre s'étend de la défiance discrète à la légitimation passive du pouvoir en place. Julien Dutour en déduit l'existence d'une interdépendance d'intérêts. En replaçant cette présentation dans le cadre plus général de sa thèse qui consiste à travailler sur l'hypothèse d'un lien entre la crise économique mondiale de 2008 et le soulèvement tunisien de 2011, Julien Dutour a esquissé l'analyse d'un des processus ayant présidé à ce dernier : l'éclatement de l'interdépendance élitiste.

■ **Walid Ben Omrane** a mis en lumière la migration de Libyens vers l'île de Djerba en 2011. Originaires de la région communément appelée « petite Syrte » et plus particulièrement du Mont Nefoussa, amazighophones et ibadites, les migrants libyens étudiés ont fait le choix de trouver refuge – puisqu'il s'agit de réfugiés de guerre – à Djerba, dans le Sud-tunisien. Walid Ben Omrane a postulé l'inscription de cette migration territorialisée dans une continuité historique selon le point de vue djerbien. Fidèle à une certaine tradition culturaliste de l'anthropologie, il a insisté sur l'héritage séculaire de la dynamique migratoire propre au groupe qu'il a identifié plutôt que sur les événements politiques et sociaux à l'origine de leur départ. Walid Ben Omrane a replacé la trajectoire migratoire des Libyens qui font l'objet de cette étude dans l'histoire plus large de l'ibadisme, à la fois doctrine religieuse et expression politique qui se distingue de l'école islamique majeure au Maghreb, le malékisme. Il a justifié la définition de l'ibadisme comme expression politique en signalant le positionnement politique des élites ibadites contemporaines.

■ **Anne Guillaumet** s'est proposé d'étudier deux terrains différenciés dans le Nord-tunisien : le parc national d'Ichkeul, près de Bizerte, et le parc urbain de Nahli,

situé à la sortie de Tunis. Elle a focalisé son analyse sur les empreintes du politique dans les espaces dits protégés statutairement. Anne Guillaumet s'est essayée à un exercice de description critique de ce qu'elle appelle « les signes extérieurs du politique ». Et notamment, les deux parcs étudiés confondus font appel à des marqueurs qui les définissent comme espaces étatiques. Elle a montré comment des symboles tels que les arches à l'entrée des parcs affichent leur appartenance au territoire national tunisien. Singulièrement, dans le cas du parc d'Ichkeul, le référent national est crucial puisqu'il a d'abord joui d'une reconnaissance scientifique internationale. Néanmoins, en évoquant les problèmes liés au surpâturage, à la privation de l'alimentation en eau douce du parc avec des barrages et au non-développement de l'écotourisme, Anne Guillaumet a bien sûr mis en relief les menaces qui pèsent sur la préservation d'Ichkeul. Mais, plus particulièrement, elle a démontré que les dérives de la gestion écologique et sociale résultent des contradictions observées par exemple dans les politiques développées tant par le ministère de l'Environnement que par le ministère de l'Agriculture ; c'est le cas des barrages.

Table ronde n° 4 : Objets « locaux »/ Objets « globaux »

La deuxième journée a été entamée par la quatrième table-ronde autour d'approches empiriques exploitées pour appréhender le transnational. Les pratiques d'enquête ont été au cœur de cette table interdisciplinaire. Quentin Deforge croise ainsi méthodes de sciences politiques et de sociologie dans une perspective socio-historique. De même la recherche de Clara della Valle est issue d'une double inspiration héritée des relations internationales et de la philosophie politique. La question du transnational se prête à un jeu d'échelles qui encourage l'usage de l'inter-disciplinarité dans l'analyse d'acteurs au carrefour des scènes locales, nationales, internationales et globales : les experts étudiés par Quentin Deforge et les « femmes victimes » au centre de la recherche de Selima Kebaili en représentent deux exemples probants.

Dans une première présentation, Quentin Deforge s'est intéressé aux procédés de formation d'un champ d'expertise, partie prenante des politiques de gouvernance : le « développement parlementaire ». En complément de l'« appui constitutionnel » et de l'« assistance électorale », ce dernier vise à établir dans une moindre mesure des normes définissant ce qu'est un « bon » parlement. En effet, ce domaine est le moins normé compte tenu des résistances qu'a opposé l'Union interparlementaire basé à Genève. Toutefois, au même titre que les autres branches d'expertise précitées, le « développement parlementaire » mobilise pléthore d'experts « sur le terrain », soit en Tunisie en l'occurrence. Dans une démarche qui s'appuie sur la sociologie politique de l'international et l'anthropologie de l'humanitaire et du développement, Quentin Deforge a mené un travail d'observation des experts depuis 2014. Par ailleurs, il a entrepris de poursuivre son enquête dans les sièges des institutions auxquelles sont rattachés les différents experts principalement aux États-Unis. Avec pour ambition de comprendre les « espaces transnationaux de production » de ces expertises selon ses termes, il s'est efforcé de retracer leur construction socio-historique. Il s'est notamment interrogé sur les circulations transnationales des experts amenés à intervenir en pleine transition politique tunisienne. Il a ainsi constaté les fortes résistances du champ politique national à ces procédures d'uniformisation parlementaire. Au final, il a identifié trois points d'achoppement encore en suspens : la question de l'impact effectif de ces politiques, la nécessaire confrontation de l'avis des acteurs nationaux et internationaux et le rôle des stratégies de communication mises en place.

■ **Selima Kebaili** s'est attachée à saisir les effets du processus de justice transitionnelle en Tunisie selon une approche genrée. Pour se défaire de l'historiographie institutionnelle rattachée à la justice transitionnelle, elle a adopté un regard hérité de la sociologie critique des transitions pour comprendre la construction en devenir de femmes considérées comme victimes. En

particulier, Selima Kebaili a montré comment la politisation de la justice transitionnelle s'est accompagnée de l'insertion des femmes dans le processus. En effet, elle a rappelé la valeur de symbole politique de la figure de victime : à ce titre, l'enjeu autour des femmes prend la forme de définition de leur statut de victime selon des normes internationales. Généralement perçues comme des victimes indirectes, l'appellation « femmes victimes leaders » utilisée par le PNUD pour qualifier certaines d'entre elles illustre la distinction parfois difficile à discerner entre résistance et posture victimaire. Selima Kebaili a mis en évidence les intérêts des actrices étudiées autant que les soucis éthiques que cela pose au chercheur : d'une part, la valorisation ou la publicisation du statut de victime donne droit à un accès privilégié à des postes politiques pour ces femmes qui questionnent la légitimité de leur statut ; d'autre part, le chercheur ou la chercheuse est pris à partie par la nécessité qui lui est faite de restituer la parole des victimes dans une position de tiraillements à l'égard des experts notamment.

■ **Clara della Valle** s'est interrogée sur les méthodes à mettre en œuvre pour analyser l'approche de l'Union européenne dans la promotion des droits humains en Tunisie. Son étude commence avec le processus de Barcelone engagé à partir de 1995. Clara della Valle a notamment émis l'hypothèse d'une « dépriorisation » de la question des droits de l'Homme dans les relations euro-méditerranéennes. Elle a choisi d'étudier le cas de la promotion des droits des femmes en Tunisie avant et après le « Printemps arabe » pour vérifier la validité de cette hypothèse de recherche. Au cours de son travail, elle souhaite rencontrer différents acteurs dont elle dresse encore la cartographie : représentants de l'Union européenne, associations tunisiennes, ONG pour les droits des femmes. À leur contact, elle entend déployer une synthèse méthodologique entre deux approches, constructiviste et critique ou réaliste, pour intégrer son analyse de cette politique de voisinage dans le cadre théorique de « *Normative Empire Europe* » (Del Sarto, 2016).

Table ronde n° 5 : Les dynamiques de l'action collective

La dernière table de ces journées s'est focalisée sur les dynamiques présentes dans le monde associatif, s'agissant des deux premières interventions d'Ester Sigillò et de Damiano de Facci, et à travers des mouvements sociaux « environnementaux », dans la dernière intervention de Diane Robert. La question interdisciplinaire posée à cette table visait à éclairer le déploiement de l'action collective sous différentes formes en Tunisie. Tous trois nous ont livré leurs analyses respectives en sciences politiques, en sociologie et en géographie. À cet égard, les deux premières présentations se prêtent particulièrement bien à un dialogue interdisciplinaire autour d'un même objet de recherche : les associations.

■ **Ester Sigillò** nous a présenté ses travaux concernant la trajectoire de professionnalisation de certaines associations œuvrant dans le domaine de l'« économie sociale et solidaire » sur trois terrains d'étude différents. Elle a d'abord resitué sa recherche dans le contexte d'espace post-autoritaire qui a conduit à un essor associatif considérable qui contraste largement avec la mainmise sur les associations sous Ben Ali. Dans le prolongement des questionnements soulevés dans la table précédente, elle a évoqué les problèmes pratiques et méthodologiques qui se posent dans une analyse mue par une plongée des acteurs internationaux tels que les bailleurs de fonds « sur le terrain ». Ensuite, Ester Sigillò a abordé les difficultés à manipuler la combinaison de plusieurs littératures : en tout état de cause, sa recherche s'appuie sur une littérature des échelles macroscopiques, une littérature sur la démocratisation et des lectures relatives à la sociologie des associations. Finalement, elle nous a soumis l'une de ses premières conclusions de recherche : la professionnalisation des associations est un instrument politique de défense autant que de légitimation vis-à-vis du pouvoir étatique autant que de l'univers international d'experts et autres bureaucrates qui s'invitent dans le débat.

■ **Damiano de Facci**, dans la partie sociologique de ce dialogue, a pour sa part détaillé non pas les dynamiques de l'action collective proprement dites mais les stratégies individuelles au sein du présumé collectif associatif. Il a repris des éléments de son terrain effectué à Kasserine, définie à la fois comme région cible et comme carrefour d'ONG, de bureaux étatiques et d'associations locales. Damiano de Facci a rapporté le discours dominant partagé par les acteurs qu'il étudie, discours marqué aussi bien par le sentiment d'une marginalisation voire d'un abandon de la part de l'État que par l'impression d'un mépris étatique pour une région qui a participé activement à la révolution tunisienne. Il a également relevé le nombre grandissant d'associations consacrant des projets à l'« économie sociale et solidaire » depuis 2011. Damiano de Facci a commencé son terrain en 2014 durant lequel il a été le témoin d'un bilan d'échec généralisé de l'action internationale et locale en particulier du point de vue associatif. Il a identifié deux trajectoires individuelles typiques au sein des associations étudiées : 1) celle des responsables qui endossent plusieurs « casquettes », généralement bénévoles au niveau local et chefs de projets salariés à l'échelle internationale, cumulant ainsi les engagements associatifs pour obtenir des emplois dans une logique de « débrouille » ; 2) celle des membres actifs du SCV, le Service civil volontaire, permettant de bénéficier d'un salaire d'appoint de 200 DT par mois et d'opportunités de voyage parfois reconduites en opportunités de migration. Ainsi, pour comprendre le boom des associations, Damiano de Facci s'est demandé si les stratégies individuelles de contournement de la loi et d'autres dispositifs ne devaient pas être interprétées comme un phénomène structurel.

■ **Diane Robert** nous a fait part des prémices de sa recherche ancrée dans le champ de l'écologie politique. Elle s'est notamment intéressée aux mobilisations déclenchées suite aux coupures d'eau chroniques recensées par l'Observatoire tunisien de l'eau. Plus largement, le travail de Diane Robert porte sur les mouvements de contestation en Tunisie depuis 2011 relatifs aux divers conflits écologiques tels

que l'usage des ressources pétrolières et minières, l'accès à la terre et le cadre de vie (gestion des déchets, pollution industrielle au phosphate, décharges). Elle a choisi de qualifier pertinemment les mouvements de protestation étudiés de mobilisations « environnementales » démontrant ainsi par là la dimension sociale et surtout politique de la question écologique. En effet, elle a évoqué le travail fructueux de l'histoire environnementale pour déconstruire la mythologie coloniale mobilisée à des fins de reboisement du pays. Diane Robert a aussi fustigé l'infantilisation parfois associée au sujet de l'environnement décidant de « prendre au sérieux » la conscience environnementale comme un objet de recherche résolument politisé. À cet égard, elle s'est efforcée de replacer les polémiques écologiques au cœur des tensions sociales qu'elles suscitent entre environnement et emploi. Et notamment, Diane Robert a évoqué les enjeux de la fracture territoriale tunisienne autour de la justice spatiale.

Bilan

Les bénéficiaires à tirer de l'expérience de ces journées doctorales reposent avant tout sur le temps accordé aux retours critiques des discutantes et des discutants mais aussi des autres participants et du public.

En voici quelques traits saillants :

- L'interdisciplinarité mérite qu'on lui attribue du crédit cependant, plutôt que de parler de véritables pratiques interdisciplinaires très difficiles à mettre en œuvre, il est plus juste ici de considérer le monde commun que revêt le langage des sciences sociales. Jérôme Heurtaux a illustré ce point avec l'exemple de sa propre discipline : les sciences politiques, soit les sciences sociales du politique. Isabelle Grangaud s'est quant à elle arrêtée sur un point épistémologique à éclaircir : qu'est-ce que l'interdisciplinarité ? Une méthodologie, un ensemble d'outils ou encore un bagage théorique, ce sont autant de pistes pour tenter d'élucider la polysémie du mot et de ses usages. Pour cela, elle nous a invités, en historienne, à mesurer le renouvellement de chaque discipline à l'aune de l'histoire, de ses emprunts, d'où la nécessité impartie au chercheur de se doter d'une solide connaissance de l'historiographie disciplinaire de son objet d'étude.

■ **Habib Kazdaghi** a apprécié les qualités de l'histoire sociale aujourd'hui pratiquée pour revisiter l'étude du fait colonial. En particulier, il a insisté sur la nécessaire (re)contextualisation et historicisation des représentations coloniales comme constructions sociales. Enrique Klaus a davantage été sensible aux enjeux de catégorisations. Revendiquant la qualité de « politoliste » selon un néologisme de sa propre conception, il a attiré notre attention sur les risques que comporte la réappropriation des conventions terminologiques par le chercheur s'il s'épargne une analyse sociolinguistique. À cet égard, Enrique Klaus a conseillé de faire preuve d'une vigilance constante à l'égard des types catégoriels et d'exercer une critique systématique envers les pseudo-évidences des assignations morales. Il nous a rappelé que la posture scientifique est aussi une autocritique de notre propre rhétorique : pour ne donner que deux exemples, l'histoire régressive comme la fiction transhistorique restent à utiliser avec toute la prudence et les précautions méthodologiques qui s'imposent.

■ **Alia Gana** a précisé que le concept de « territoire » n'est pas propre aux géographes, il convoque bien l'interdisciplinarité, contrairement à celui d'« espace » qui leur est davantage dévolu. Il n'en reste pas moins que ces deux notions sœurs sont au fondement des sociologies urbaine et rurale dont le soubassement théorique durkheimien est l'ancrage spatial des faits sociaux. Par ailleurs, Alia Gana a souligné que le « territoire » recouvre aussi l'acceptation

d'« espace », socialement produit, de redéfinition d'un modèle : elle a ainsi relevé l'homologie entre unité spatiale et sociale. Karima Dirèche, quant à elle, a mis l'accent sur la nature politisée des territoires observés fussent-ils oasiens, insulaires ou encore frontaliers. Elle s'est montrée particulièrement intéressée par l'étude des oasis en révolution qui bouscule l'idéal-type de modèle naturel qui leur est généralement associé.

■ **Karima Dirèche** a incité les jeunes chercheurs à faire preuve d'une attention soutenue à l'égard du prêt-à-l'emploi des rhétoriques déployées « sur le terrain » par les acteurs internationaux. Elle a appelé à un travail critique accru face aux modèles normatifs vertueux souvent éloignés de la réalité du sort des populations locales et qui inspirent pourtant les expertises étudiées. Karima Dirèche s'est également interrogée sur les résistances opposées à ces formes de déshumanisation, tels que le refus du statut de victime. Elle a notamment évoqué la difficile question de la représentativité réelle des associations qui se réclament comme porte-paroles de la cause victimaire. Jérôme Heurtaux a brossé un tableau plus nuancé : selon lui, les experts ne sont pas hors-sol. Il importe de questionner la trajectoire, soit le devenir socio-professionnel de ces derniers, qui s'avèrent généralement être des experts nationaux internationalisés. Au-delà de se demander quelle est la genèse de la production des normes et leur circulation à l'international, il a insisté sur la nécessité d'entreprendre une sociologie de l'influence pour prendre le contrepied du discours performatif promu par les

différentes expertises. Et notamment, il a donné l'exemple des querelles d'experts autour de la « transhumance parlementaire » pour faire éclater l'absence de consensus sur certains sujets. Plus largement, Jérôme Heurtaux a posé une question de recherche éminemment complexe à résoudre : comment les acteurs réussissent à faire passer pour des problèmes purement techniques des questions foncièrement politiques ?

- Les discussions ont été clôturées par Alia Gana et Kmar Bendana. Alia Gana a salué l'analyse des reconfigurations du pouvoir à l'échelle locale, en particulier dans les associations. Elle a aussi estimé l'intérêt d'études centrées sur l'instrumentalisation des activités associatives pour accéder à des ressources. Alia Gana a rappelé que la recherche sur les dynamiques de l'action collective ne se circonscrivait pas uniquement à la sphère des associations, mais qu'elle pouvait impliquer les mobilisations sociales à des fins de défense d'un cadre de vie par exemple. Kmar Bendana a posé un regard bienveillant et exprimé sa satisfaction pour des travaux prenant en compte l'historicité des contextes étudiés. Elle a apprécié, pour reprendre son expression imagée, l'« entrée dans le magma de la société civile » induite par les recherches en cours. Enfin, Kmar Bendana a questionné la définition d'associations à mi-chemin entre le groupe et les fortes individualités qui y président. À cet effet, elle a encouragé les jeunes chercheurs à replacer les mouvements associatifs dans le contexte plus général de l'histoire des organisations.

Nassima Mekaoui-Chebout



Entretien avec Mohamed TALBI

Mohamed Talbi, nous a quittés ce 1^{er} mai 2017. À cette occasion, nous publions un entretien inédit, réalisé par Kmar Bendana en 1997 et dans lequel le célèbre penseur tunisien revient sur l'historique des *Cahiers de Tunisie*.



© Wikipédia.

Votre nom apparaît pour la première fois dans *Les Cahiers de Tunisie* en 1956, en tant qu'auteur d'un article. Vous souvenez-vous des circonstances et des détails de ce début ?

Mohamed Talbi : 1956, année de l'indépendance, a été également pour moi l'année de mon retour en Tunisie. J'y avais enseigné auparavant, de manière discontinue, comme instituteur puis

comme professeur du secondaire. En 1947, je suis parti en France, pour préparer une licence. Revenu à Tunis en 1949, pour des raisons financières, j'ai enseigné dans le secondaire. À la même époque, avec la création de l'Institut des Hautes Études, présidé par Jean Roche, et dirigé en fait par Pierre Marthelot, j'ai été amené à dispenser des cours dans cet Institut. J'ai ainsi fait connaissance avec Pierre Marthelot et, par la même occasion, avec

Les Cahiers de Tunisie. Ce fut, en quelque sorte, mes débuts dans l'enseignement supérieur et dans la recherche. Auparavant j'avais écrit dans *Arabica*, revue publiée en France et dirigée par Lévy-Provencal, mon directeur de thèse.

J'étais entré en contact avec le Secrétaire général des *Cahiers de Tunisie*, Jean Pignon, un homme de qualité, d'une très grande ouverture et qui aimait la Tunisie. Il était l'un des Français libéraux les plus engagés dans une voie de collaboration et d'amitié avec les Tunisiens. Chez lui comme chez Pierre Marthelot il n'y avait rien du colonisateur tel qu'on se le représente habituellement.

Alors que le marxisme était à l'apogée de son audience, Pierre Marthelot était de gauche mais non marxiste, caractéristique rare à l'époque. Ses convictions étaient celles d'un chrétien libéral. Une amitié est née entre nous. Nous étions liés également à un autre chrétien libéral, Hédi-Roger Idriss, français fidèle à ses origines tunisiennes, qui préparait sa thèse sur les Zirides. Le contact avec tous ces enseignants de l'Institut des Hautes Études et collaborateurs des *Cahiers de Tunisie* résume mes débuts dans cette revue tunisienne, dirigée à ce moment-là – c'était inévitable – par des Français. Le directeur en était Jean Roche et le rédacteur en chef, Jean Pignon. Avec Jean Roche, physicien, professeur au Collège de France, j'ai conservé des liens d'amitié bien longtemps après son départ de Tunisie.

Dans cette mouvance, un noyau de Français libéraux recherchaient des contacts avec les Tunisiens dans une perspective favorable à l'indépendance. Celle-ci, comparée à la situation qui a prévalu en Algérie, s'est déroulée dans de bonnes conditions, sans trop de casse ni d'animosité. Durant les années 1952-1956, les chocs, quelquefois violents, étaient amortis à l'échelle de l'Université, où les rapports restaient cordiaux...

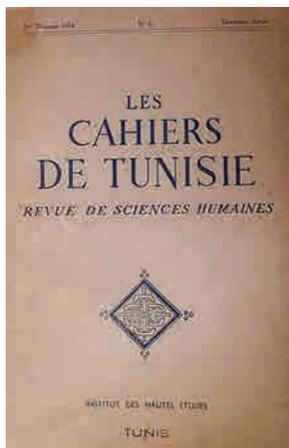
Hommage à Mohamed Talbi

K.B. : Est-ce vous qui avez eu l'initiative de votre premier article ou vous l'a-t-on demandé ?

M.T. : Il m'a été suggéré à l'occasion d'un colloque sur l'armée, organisé par André Martel, auteur d'une thèse sur la Tunisie, et spécialiste d'histoire militaire. Dans le cadre de cette rencontre, j'ai traité de l'armée à partir de l'exploitation de certaines sources manuscrites disponibles à la bibliothèque *Al Abdilliya*, qui dépendait alors de la Mosquée de la Zitouna et était installée à proximité de celle-ci.

K.B. : Comment ont évolué vos rapports avec l'équipe qui animait *Les Cahiers de Tunisie* à leurs débuts ?

M.T. : J'ai dû quitter cette équipe pour repartir en France à la fin de l'année 1956. Je voulais consacrer davantage de temps à ma thèse et aux recherches de documentation, travailler sur des textes que je trouvais difficilement en Tunisie et qui étaient disponibles à la Bibliothèque Nationale à Paris.



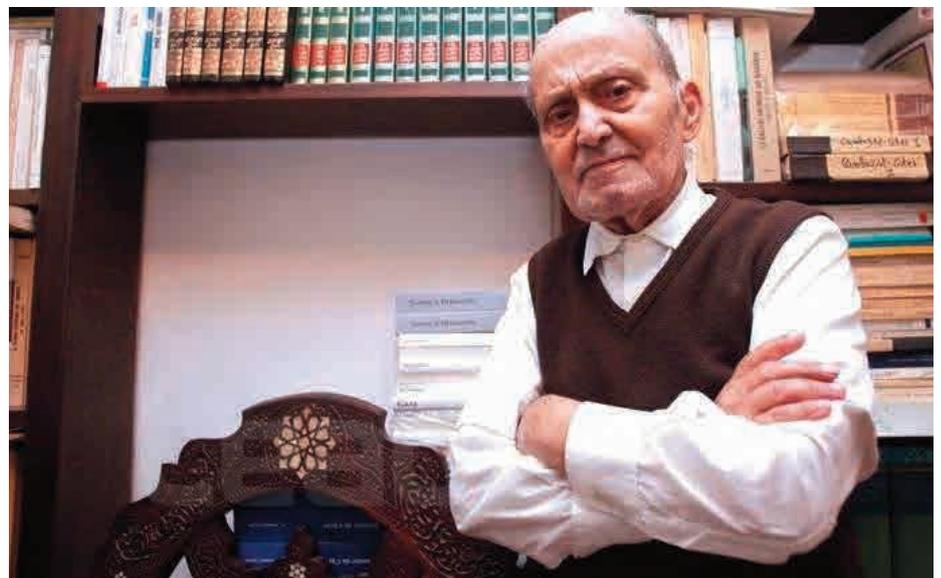
K.B. : Vous avez cependant produit des notes de lecture pour les livraisons de 1958, 1959, 1960.

M.T. : En effet, je suis revenu en Tunisie en 1958, au moment de la création de l'Ecole Normale Supérieure de Tunis. Ahmed Abdessalem, le fondateur de l'Université de Tunis et de cette école, était un ami de longue date. Il m'a demandé d'y enseigner, ce que j'ai fait tout en continuant à collaborer avec *Les Cahiers de Tunisie*. Mais, en 1962, je suis reparti à Paris où j'ai dirigé la Maison de Tunisie, tout en achevant et en soutenant ma thèse. En 1966, j'étais de retour en Tunisie.

K.B. : Vous avez pris la direction des *Cahiers de Tunisie* en 1969. Avec vous s'est constitué un véritable comité de rédaction. Comment fonctionnait alors la revue avec ce comité de rédaction ?

M.T. : Si mes souvenirs sont exacts, j'ai collaboré avec la revue, dès 1966. Un poste était vacant du fait du départ de Pierre Marthelot en 1962. Ahmed Abdessalem lui a succédé comme directeur tandis qu'André Nouschi remplaçait Jean Pignon à la rédaction.

Ahmed Abdessalem était surchargé de travail ; investi de la responsabilité de créer une Université, il ne pouvait pas consacrer tout son temps à la revue. André Nouschi, également, était absorbé par les tâches d'enseignement. Or, faire vivre une revue requiert beaucoup de dynamisme : programmer des articles, solliciter des auteurs, sélectionner les textes dans le souci de maintenir un certain niveau. La revue ne paraissait plus que par intermittence. Pour assurer la continuité, on publiait des numéros doubles, triples ou



© leaders.com.tn.

K.B. : Vous avez donc connu plusieurs rédacteurs en chef. Le premier fut Paul Sebag.

M.T. : Paul Sebag a joué un rôle primordial dans le sauvetage des *Cahiers de Tunisie*. Lorsque nous l'avons prise en main, elle était agonisante, pour de multiples raisons. L'équipe qui l'avait animée à ses débuts n'était plus là. En outre, il y avait alors pénurie d'articles. L'Université de Tunis venait juste d'être créée et les collaborateurs susceptibles de nourrir scientifiquement une revue étaient peu nombreux. *Les Cahiers de Tunisie* avaient déjà accueilli beaucoup d'articles d'enseignants étrangers. Dans le creux de la vague, il fallait quelqu'un pour dynamiser la revue. Ahmed Abdessalem a pris la relève de Pierre Marthelot en 1961 et André Nouschi a remplacé Jean Pignon en qualité de rédacteur en chef. Mais

quadruples, souvent peu volumineux. On a eu recours à des « réimpressions ». On essayait de faire l'impossible pour que la revue ne meure pas. Le résultat a été atteint, on a sauvé la revue.

K.B. : Comment avez-vous procédé ?

M.T. : Nous nous sommes livrés à un travail de redressement, pour lequel Paul Sebag a joué un rôle capital. Cet homme extraordinaire d'érudition, qui aspirait à la plus grande perfection, n'a malheureusement jamais publié sa thèse. Sociologue apprécié de ses nombreux amis tunisiens et français, il a produit un grand nombre d'articles sur Tunis. Grâce à son dynamisme et à son dévouement – et à ceux de son épouse qui corrigeait toutes les épreuves et mettait au point les tables analytiques – nous sommes arrivés à faire renaître une revue de qualité, avec un

minimum d'imperfections techniques. Progressivement, nous avons réussi à multiplier le nombre de nos collaborateurs et à recevoir de nombreux articles qui venaient de toute part. Sur l'initiative de Paul Sebag, on a également reproduit dans chaque numéro des *Cahiers de Tunisie* un article ancien, de très grande qualité, ou devenu introuvable.

K.B. : C'est la rubrique "Réimpressions". Pourquoi a-t-elle été interrompue en 1980 ?

M.T. : On en a beaucoup parlé au sein du comité de rédaction. Elle a été suspendue parce qu'elle exigeait de trouver des articles. Cela nécessitait un travail de prospection et de recherche extrêmement long et difficile. Le dévouement des débuts a fait place à la lassitude. On a dû renoncer à cette activité qui relevait plus ou moins de la documentation que de la recherche.

K.B. : Puisque nous parlons des rubriques, expliquez-nous comment se préparait la chronique scientifique, qui a été très riche et très suivie.

M.T. : Dès le départ, sous l'impulsion de Paul Sebag, nous avons considéré que cette chronique scientifique était capitale. Nous en avons débattu au sein du comité qui était désigné par le comité scientifique de la Faculté. Nous avons pensé qu'une

revue comme *Les Cahiers de Tunisie*, pour prétendre tenir sa place dans le monde scientifique, devait proposer non seulement des articles de fond mais également des comptes rendus d'ouvrages de qualité. Le public auquel nous nous adressions était légitimement désireux de se tenir informé sur les publications les plus importantes dans les domaines d'intérêt des *Cahiers de Tunisie*. Cela a nécessité un investissement dans la mesure où les services de presse étaient tributaires de l'image et de la réputation de la revue chez les maisons d'édition. Paul Sebag a fourni en ce domaine un travail considérable. Par ailleurs, nous avons mis en place des formules d'échange des *Cahiers de Tunisie* avec d'autres revues. Tout cela a fait l'objet de débats au sein du comité de rédaction.

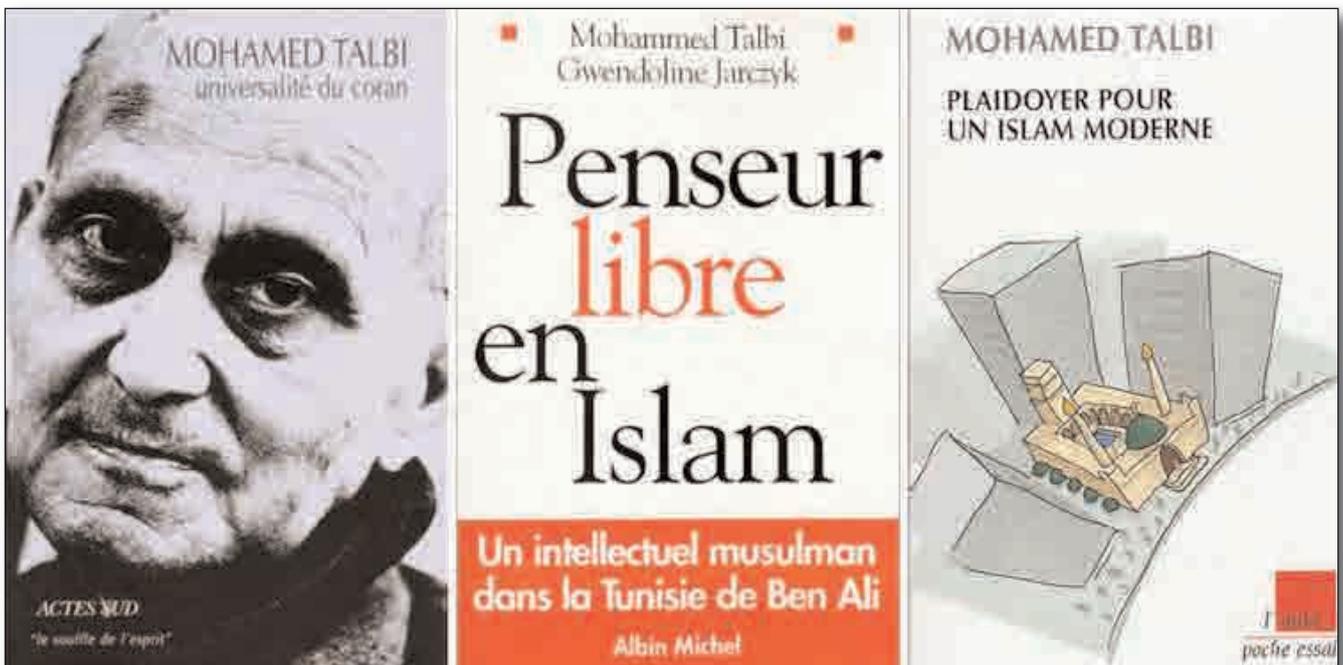
K.B. : Comment se passaient les réunions du comité de rédaction ?

M.T. : On se réunissait souvent, parfois toutes les semaines, pour trouver les moyens de rendre à la revue sa place. Peu à peu, nous avons reçu en grand nombre, des ouvrages pour compte rendu. Certains numéros des *Cahiers de Tunisie* rendent compte de la place de plus en plus importante de cette rubrique. Les ouvrages recensés couvraient les sciences humaines (géographie, histoire, sociologie), vecteur choisi par

Les Cahiers de Tunisie. Avec la multiplication des ouvrages devant faire l'objet de comptes rendus, s'est posé le problème de leur distribution. Certains livres étaient très demandés alors que d'autres ne trouvaient pas preneurs. Dans certains cas, nous choissions nous-mêmes, au sein du comité, le collègue auquel nous confierions l'ouvrage.

K.B. : Même quand ce collègue ne faisait pas partie du comité de rédaction ?

M.T. : Oui. Les membres du comité rédigeaient des comptes rendus. Comme ils étaient les premiers à voir les ouvrages, ils pouvaient faire leur choix. Les difficultés survenaient avec les collègues extérieurs au comité. En coulisses, dans les salles des professeurs, nos critères de choix étaient critiqués. L'attribution des ouvrages entraînait des tensions entre collègues qui pouvaient aller jusqu'à l'altercation. Pour couper court aux critiques, nous avons distribué à tous les collègues une liste des ouvrages reçus ; ceux qui désiraient faire tel ou tel compte rendu devaient cocher la case correspondante. Cela n'a rien résolu. Pour certains ouvrages, nous recevions presque ou pas du tout de propositions, tandis que pour les plus chers, les plus beaux ou les plus intéressants, nous étions confrontés à de nombreuses demandes. Ainsi, avec un



Hommage à Mohamed Talbi

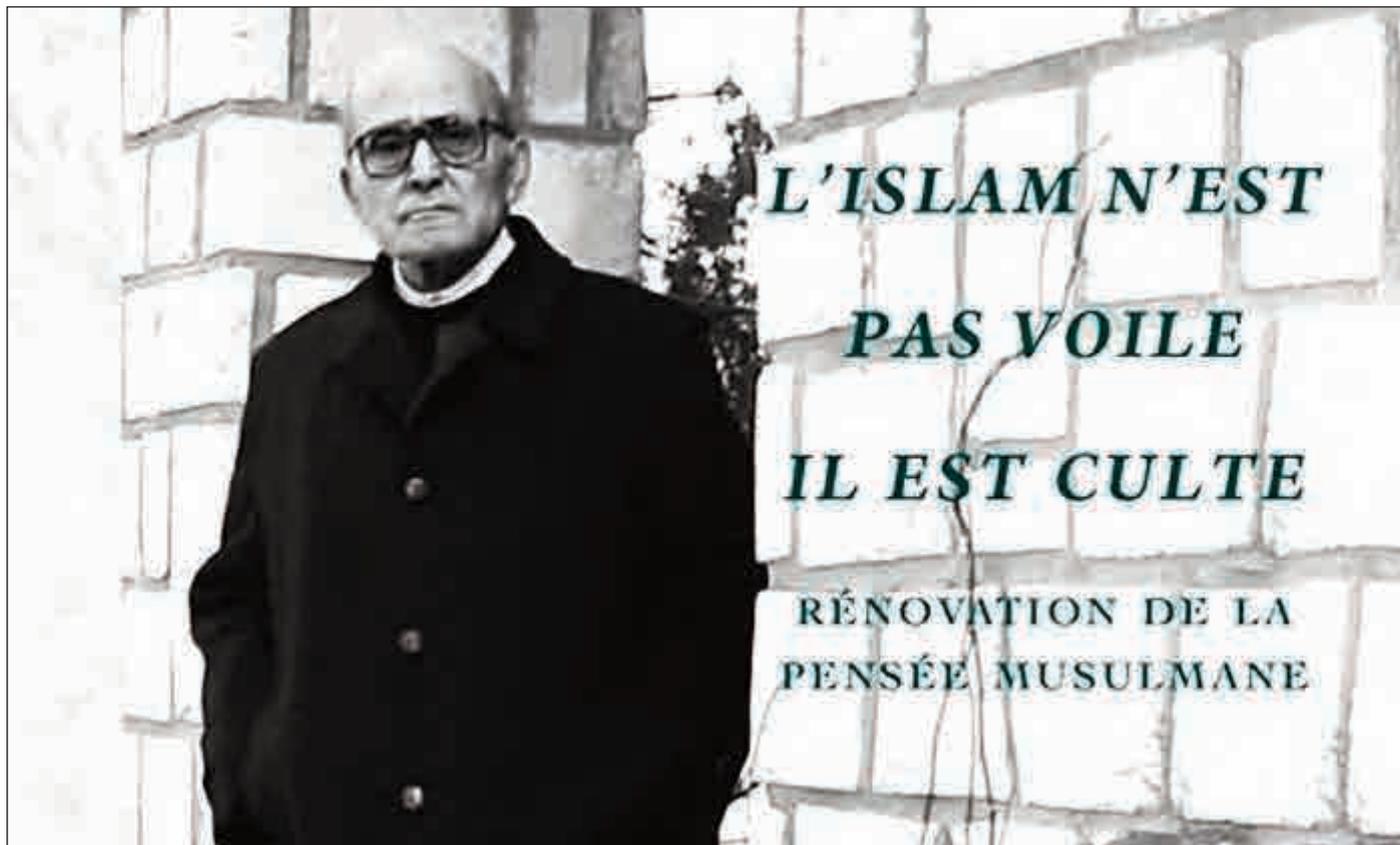
peu plus d'organisation et de démocratie, on se retrouvait devant la même difficulté. Le comité de suivi tranchait tantôt à l'unanimité, tantôt au prix de grandes tensions. On débattait très ouvertement et on parvenait toujours à une solution. On avait institué un registre de procès-verbaux des débats, à la demande de nombreux collègues.

K.B. : La chronique scientifique était donc une responsabilité consciemment remplie par tous les membres du comité. Et la rubrique « Réimpressions » ?

M.T. : C'était une initiative de Paul Sebag, de même que la rubrique « État des travaux et des recherches », dont je déplore la disparition. Quelquefois, nous

l'eau, etc... Petit à petit, la place des *varia* devient plus importante. Puis on en vient à la publication de colloques.

M.T. : C'est vrai. Tout cela était le fruit des débats de l'ensemble de la rédaction. Nous avions eu l'ambition de réaliser des numéros sur des sujets déterminés afin de susciter des recherches, impulser celles-ci plutôt que de subir, en ordre dispersé, les



© leaders.com.

K.B. : Peut-on prendre connaissance de ce registre ?

M.T. : À vrai dire, je crois qu'il ne s'agissait pas d'un registre mais plutôt de procès-verbaux sur papier libre, distribués aux collègues. Je regrette de ne pas les avoir conservés. Les séances de ce comité étaient très animées. Parfois des discussions acides opposaient Paul Sebag et Béchir Tlili. Ce dernier, homme très dévoué décédé en 1986, était très vif dans ses réactions. Ce n'est pas un hasard s'il a succédé à Paul Sebag. Tous deux étaient tellement préoccupés par la revue qu'il pouvait y avoir des frictions.

prenions des décisions bonnes dans l'absolu mais très difficiles à réaliser. En particulier pour cette rubrique, nous nous heurtions à la difficulté d'alimenter régulièrement une information sur la vie scientifique. Paul Sebag s'est beaucoup donné à ce genre de tâches qui nécessitent érudition, méthode, esprit de suite... C'était essentiel mais cela dépassait nos moyens.

K.B. : Au cours des dix premières années, on remarque une tendance à concevoir des numéros autour de thèmes assez vastes : la numismatique,

propositions des uns et des autres. Mais cette ambition s'est avérée excessive par rapport aux moyens qui s'offraient.

K.B. : Les moyens du comité ou le paysage de la recherche ?

M.T. : Par rapport aux deux... Chaque thème exigeait de disposer de spécialistes en nombre suffisant et qui acceptent de produire pour la revue un article sur commande. Pour nourrir des numéros différents et pointus, il était aussi difficile de trouver les spécialistes, de les persuader de participer. Nous y avons quelquefois réussi mais nous avons dû renoncer à une

entreprise au-dessus de nos moyens. Notre université était trop petite, et nous avions vu trop grand pour ses débuts. Cette formule serait plus réalisable aujourd'hui. Nous avons maintenant plusieurs universités et disposons de spécialistes dans de nombreux domaines des sciences sociales. De plus, la revue s'est ouverte sur d'autres disciplines, comme, par exemple, la philosophie, qui n'étaient pas inscrites dans sa ligne directrice de lancement.

K.B. : Mais elle s'est fermée à la littérature qui, en revanche, figurait dans les premiers numéros.

M.T. : Oui. Aujourd'hui, les nouveaux responsables des *Cahiers de Tunisie* pourraient tenter de monter des livraisons thématiques... Mais les échos que j'en ai ne me permettent pas d'être optimiste. La revue ne dispose toujours pas d'une masse suffisante de propositions de bons articles. Les jeunes collègues sont absorbés par leurs thèses, d'autres sont sollicités à l'étranger parce qu'ils s'y sont fait connaître entre temps ; lorsqu'ils travaillent pour des colloques internationaux, leurs recherches vont *ipso facto* aux Actes de ces rencontres.

K.B. : Selon vous, la scène universitaire tunisienne serait partagée par des célébrités et des chercheurs qui achèvent leurs thèses ?

M.T. : Non. Mais l'université est quand même jeune. Le nombre d'universitaires occupés par la préparation de leur thèse est très élevé. Ceux qui ont soutenu la leur et ne sont pas trop sollicités par la recherche internationale ne sont pas nombreux. Or, ce sont ces chercheurs qui pourraient nourrir une revue d'une manière soutenue... Cependant, la revue continue et c'est là l'essentiel. Je dis toujours à mes collègues de ne pas se montrer trop exigeants, tout en évitant les publications qui n'apportent rien et porteraient tort à la revue. Il faut rechercher une ligne moyenne qui maintienne la réputation des *Cahiers de Tunisie*.

K.B. : Il y a eu, sous votre direction, des tentatives d'ouvrir *Les Cahiers de Tunisie* à l'Afrique.

M.T. : Nous avons essayé de nous ouvrir sur l'Afrique subsaharienne, le

Sénégal par exemple. Nous avions l'ambition de promouvoir la recherche africaine et d'entretenir des échanges avec l'Afrique noire pour donner davantage de rayonnement aux *Cahiers de Tunisie*. Nous souhaitons leur ouvrir un nouveau marché, leur faire une place dans les différentes universités africaines qui trouveraient ainsi dans la revue une matière les concernant. Cela n'a pas été une réussite : nous avons bien publié quelques articles de collègues de pays d'Afrique subsaharienne, mais cela n'a jamais été probant. Dans l'ensemble, je pense qu'il y a trop peu d'articles émanant de collègues européens et étrangers.

pas publier tout ce qui nous était proposé. Au prix de très sérieux ennuis, nous avons refusé des articles, demandé des corrections, relu des textes au sein d'un comité en désaccord, soumis des articles à des spécialistes extérieurs au comité voire à des collègues étrangers. Tout cela rendait délicats les débats de la rédaction des *Cahiers de Tunisie* et nous a conduits à opérer des choix. Ainsi, par exemple, après la création d'une revue littéraire à la Faculté des Lettres, nous avons décidé de ne plus publier d'articles de littérature. Nous avons agi de même, après le lancement d'une revue de géographie, qui paraît toujours.



© webdo.tn

K.B. : Dans une perspective chronologique longue, on passe d'une revue de sciences humaines (géographie, histoire, sociologie) qui touche à la littérature et à la philosophie à une revue qui les abandonne en cours de route en affermissant la place de la discipline historique. J'aimerais connaître votre sentiment à ce sujet, même *a posteriori*.

M.T. : Cette évolution est le fruit des débats au sein du comité de rédaction des *Cahiers de Tunisie*. Par souci de qualité et d'ouverture, nous cherchions à publier des textes scientifiquement valables à un niveau international, ce qui était une très grande ambition. Une revue scientifique de qualité à Oxford ou à Paris est possible, dans la mesure où le champ culturel couvert est vaste. Mais dans un pays de tradition universitaire récente, ce n'est ni évident, ni facile. Nous ne pouvions donc

K.B. : Ces décisions de publier de nouvelles revues ne découleraient-elles pas précisément du fait que certains articles ne trouvaient pas leur place dans *Les Cahiers de Tunisie* ?

M.T. : C'est possible...

K.B. : Pourtant *Les Cahiers de Tunisie* se sont posés, dès le départ, comme une revue de sciences humaines.

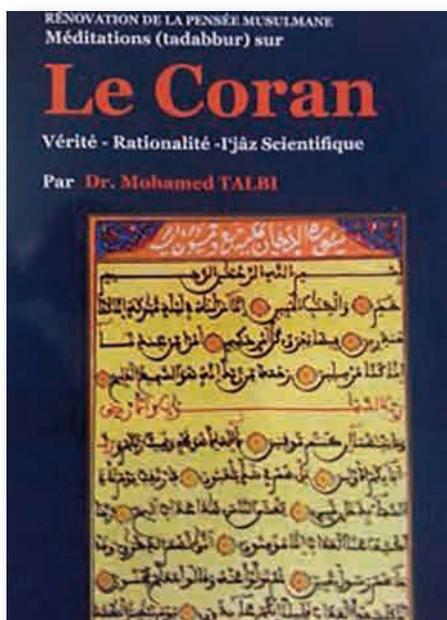
M.T. : Avec Pierre Marthelot comme géographe et Jean Pignon comme historien, il y a eu en effet une conjonction entre ces deux disciplines. Pour prendre le relais de la *Revue tunisienne*, revue de sciences humaines et en particulier, *Les Cahiers de Tunisie*, se sont définis comme une revue de géographie, d'histoire et de sociologie. Ce créneau n'a pas été toujours tenu avec rigueur. Il y a eu des tentatives vers la

Hommage à Mohamed Talbi

littérature qui touche aux sciences humaines. Cette discipline n'est pas seulement rhétorique, elle recouvre également un contenu. Il y a donc eu des flottements. Tantôt on voulait mettre l'accent sur les sciences humaines au sens strict, tantôt on pensait à une ouverture vers la philosophie... En effet, pourquoi la sociologie et non la philosophie ? Aussi avons-nous demandé à des philosophes de siéger parmi nous.

K.B. : La sociologie avait eu sa place dans la Revue Tunisienne.

M.T. : On se disait alors que la sociologie avait sa revue et son institution avec le *Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (CERES)*. En tant qu'historiens, nous avions, certes, fait partie du CERES. J'avais même été chargé d'y diriger un département d'histoire. En introduisant cette discipline au CERES et en publiant les textes relatifs à l'histoire dans les collections de ce centre, il y avait une certaine osmose.



K.B. : Quelles sont les disciplines les plus présentes dans Les Cahiers de Tunisie ?

M.T. : Cette définition disciplinaire a toujours été liée aux fluctuations de l'enseignement supérieur en Tunisie, par exemple, lorsqu'un département de psychologie et de pédagogie se crée, il y a

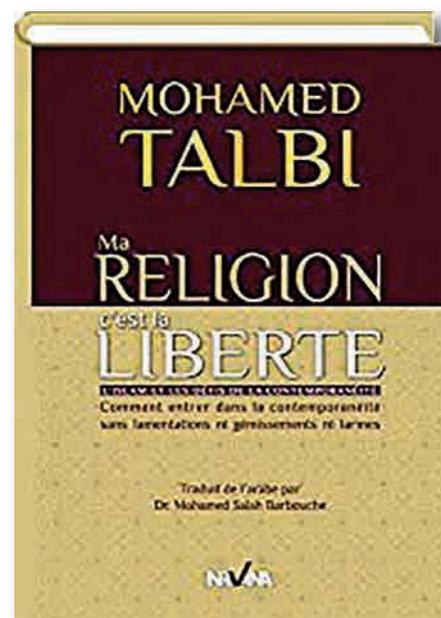
là un nouvel espace de création d'articles pour la Revue. À l'inverse, lorsque celui-ci disparaît, cet espace se rétracte. Si un institut spécialisé de pédagogie se crée ailleurs avec sa revue et ses moyens propres, nous sommes obligés de nous aligner sur cette évolution.

K.B. : Vous parlez là d'institutions créées en dehors de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Or, celle de Al Hawliyyat s'est faite au sein de cette même Faculté. Quels étaient les rapports entre Al Hawliyyat et les Cahiers de Tunisie, deux revues d'une même institution ?

M.T. : Il n'y a pas eu de problèmes. *Al Hawliyyat* publiait en arabe tandis que *Les Cahiers de Tunisie*, pendant longtemps, n'ont accepté que des articles en français, très rarement en anglais, en italien ou en espagnol. *Les Cahiers de Tunisie* avaient plus de vingt ans d'âge quand le comité de rédaction a décidé de l'arabiser et cela, en rapport avec l'enseignement : pendant longtemps, l'Université de Tunis, à l'exception de la section d'arabe, a eu recours au français comme langue d'usage. Moi-même, j'ai enseigné l'histoire en français avant de dispenser mes cours en arabe. Le premier texte en arabe est paru dans la revue en 1978.

K.B. : Êtes-vous le premier auteur tunisien à avoir publié dans Les Cahiers de Tunisie ?

M.T. : Tant que la langue française était prédominante et que nos collègues français étaient les plus nombreux, il n'y avait presque pas de contributions tunisiennes. Les articles étaient signés André Nouschi, André Martel, Jean Ganiage, Jean Pignon. L'arabisation a été discutée au sein du comité et affichée sur la couverture des *Cahiers de Tunisie* en 1978. Ce souci d'ouverture à l'arabe peut apparaître aujourd'hui comme-très tardif. Il n'en a pas moins été un sujet de débat au sein du comité, divisé à ce sujet. Nous aspirions à devenir une revue internationale et nous avons estimé que la place d'une revue en arabe venait d'être prise par *Al Hawliyyat*.



K.B. : La nouvelle revue Al Hawliyyat publiait également des articles d'histoire...

M.T. : Oui. Dans une certaine mesure, on peut dire qu'il y a eu concurrence puisque *Al Hawliyyat* ne publiait pas uniquement autour de la littérature. L'arabe leur était réservé pour ainsi dire tandis que *Les Cahiers de Tunisie* conservaient, maintenant avec le français, un profil de revue « internationale ».

K.B. : La langue d'expression des articles a-t-il été le seul critère de distinction entre Al Hawliyyat et Les Cahiers de Tunisie ?

M.T. : En principe, *Al Hawliyyat* s'occupait de littérature arabe avec un regard porté sur la « civilisation ». Or, on ne peut prétendre étudier et comprendre la civilisation sans avoir recours à l'histoire, sans aller au-delà de l'événementiel. En histoire, l'événementiel prime de moins en moins : pour *l'Ecole des Annales*, pour Fernand Braudel, le plus important réside dans les mouvements lents qui permettent de comprendre le passé. *Al Hawliyyat* et *Les Cahiers de Tunisie* avaient des points communs et des différences. Dans la première de ces revues, on ne peut pas trouver d'article sur les lainiers en Italie par exemple, tandis que la seconde ne publierait pas un article sur la philologie ou la linguistique.

K.B. : Il y a cependant eu des versions d'un même article dans les deux revues...

M.T. : Cela est arrivé parce que des collègues voulaient publier leurs textes dans les deux langues, alors que tout article se doit d'être inédit. Toutefois, cette exigence est parfois difficile à faire respecter dans les faits... La gestion au jour le jour avait ses difficultés. Il fallait accepter des compromis et le résultat se reflétait quelquefois dans l'aspect et le niveau général de la revue.

K.B. : Dans ce comité où les débats tiennent une grande place, qui s'occupait des aspects pratiques ? Qui assumait la préparation technique de la revue ?

M.T. : La fabrication des *Cahiers de Tunisie* était une source quotidienne d'ennuis et de soucis de tous genres, qu'il s'agisse des problèmes budgétaires ou des rapports avec les imprimeurs et les éditeurs. C'est l'*Imprimerie Officielle*, avec sa bureaucratie, qui nous a donné le plus de mal. Une fois le manuscrit confié à l'imprimerie, on ne savait jamais quand la revue allait paraître. Nous passions toujours après les imprimés administratifs. Le secrétaire général de la revue puis le rédacteur en chef étaient littéralement « submergés ». Il leur fallait se battre tous les jours pour que la revue soit prête dans des délais acceptables. Elle ne paraissait jamais aux dates prévues ; des retards énormes survenaient toujours au cours de cette phase technique. Paul Sebag, Béchir Tlili, Mounira Chapoutot, et d'autres rédacteurs en chef de la revue, ont beaucoup œuvré pour que la fabrication se déroule dans de bonnes conditions.

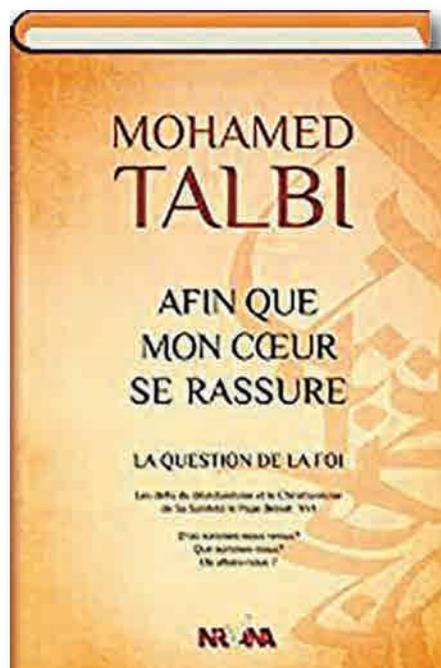
K.B. : Quand vous devenez le directeur de la revue en 1969, celle-ci change de couverture. Avez-vous gardé le souvenir de la préparation de cette couverture ?

M.T. : C'est Paul Sebag qui a suscité le changement de couverture car il estimait que « le temps du chameau était terminé ». Certes, la couverture était très belle, mais elle appartenait à une époque révolue. Pour en finir avec la vision folklorique de

l'arabe liée au chameau ou à un dessin berbère, il fallait remplacer l'ancienne couverture. Paul Sebag a contacté des dessinateurs qui nous ont proposé des maquettes puis nous avons procédé à un choix, en comité.

K.B. : Cette couverture demeurera jusqu'en 1992. A-t-il été question de la changer avant cette date ?

M.T. : Seulement quand nous avons voulu paraître dans les deux langues. Nous avons alors discuté pour que la couverture fût bilingue. Le dernier changement de 1992 est venu à point. Une revue doit évoluer dans sa présentation, sinon elle est menacée par la routine. Un effort considérable a été fourni depuis cette date pour la rénovation de l'ensemble et pour une parution sous une forme mieux adaptée au marché, aux idées actuelles etc... Il faut qu'une revue, de temps en temps, change de maquette.



K.B. : Comment jugez-vous, aujourd'hui, l'expérience des *Cahiers de Tunisie* ?

M.T. : Je pense que la revue se livre à un effort continu d'adaptation. Il faut qu'une revue soit vivante, qu'elle s'adapte. Le nouveau comité prend les initiatives nécessaires en ce domaine. La revue a actuellement un aspect plus attrayant.

K.B. : *Les Cahiers de Tunisie* nous avaient habitués à une revue d'historiens. L'orientation récente ne tente-t-elle pas de réserver une plus grande place aux autres disciplines enseignées à la Faculté ?

M.T. : Ce choix avait été opéré lorsque je dirigeais la revue. Il n'y a pas eu de virage mais un équilibrage. Nous étions déjà ouverts à des textes de philosophie, par exemple.

K.B. : Mais vous conviendrez que la place relative de l'histoire était dominante.

En effet, aujourd'hui encore, le directeur de la revue est historien, et la revue continue à privilégier l'histoire, ce qui, à mes yeux, est normal. Mais tout en continuant à le faire, elle ne veut pas s'y cantonner parce que les sciences humaines englobent d'autres disciplines que l'histoire. Par fidélité à la vocation de la revue, il faut que l'histoire ait sa part. Toutefois, *Les Cahiers de Tunisie* n'ont jamais été exclusivement une revue d'histoire, tout comme les *Annales* par exemple.

K.B. : À travers la structure du comité de rédaction et son contenu, on constate également une forte présence de la discipline historique au détriment d'autres : la psychologie, les littératures française et anglaise avaient été peu à peu réduites à la portion congrue dans les derniers numéros des *Cahiers de Tunisie*, avant le changement de 1992.

M.T. : Dès le départ, l'histoire a été une discipline dominante et elle l'est restée. Toutes les ouvertures ont cherché un équilibre en faveur d'une plus grande représentativité des autres sciences humaines, tout en gardant son importance à l'histoire.

K.B. : Est-ce pour vous lié à une corporation dominante ou est-ce un problème strictement scientifique ? La Faculté ne serait-elle pas une institution où les historiens ont une place plus importante, plus voyante ?

M.T. : Il est très difficile de distinguer entre les deux aspects, l'un scientifique et l'autre corporatif. Il est évident que dans

Hommage à Mohamed Talbi

Les Cahiers de Tunisie, l'histoire a eu une part importante dès le départ, avec Jean Pignon. Ce n'est pas un hasard si le directeur des *Cahiers de Tunisie* a toujours été par la suite un historien. On peut juger aujourd'hui que l'histoire reste envahissante dans *Les Cahiers de Tunisie*, mais c'était un choix. Je parle subjectivement : l'histoire, est, dans les sciences humaines, la discipline la plus importante. C'est mon point de vue d'historien. Un sociologue me contesterait peut-être, mais je ne peux m'empêcher de considérer que les sciences humaines sont très largement historiques, regardent vers le passé. Certes, les sciences d'actualité, comme la sociologie ou la pédagogie, ont leur importance, mais les sciences humaines prennent en charge tout le passé de l'humanité.

K.B. : Croyez-vous qu'il n'y a que les historiens qui puissent parler du passé ?

M.T. : Par définition, un historien fait de l'histoire ; il ne peut pas parler de l'actualité.

K.B. : Un philosophe aussi regarde le passé, tout comme un texte littéraire charrie une part d'histoire.

M.T. : Oui. Il y a une histoire de la philosophie mais elle n'en est qu'une petite partie. La philosophie est surtout une pensée vivante sur l'actuel. Si Michel Foucault est un grand historien, c'est parce qu'il n'est pas seulement un historien de la philosophie.

K.B. : Cela n'exclut pas que la philosophie soit représentée dans une revue comme *Les Cahiers de Tunisie*.

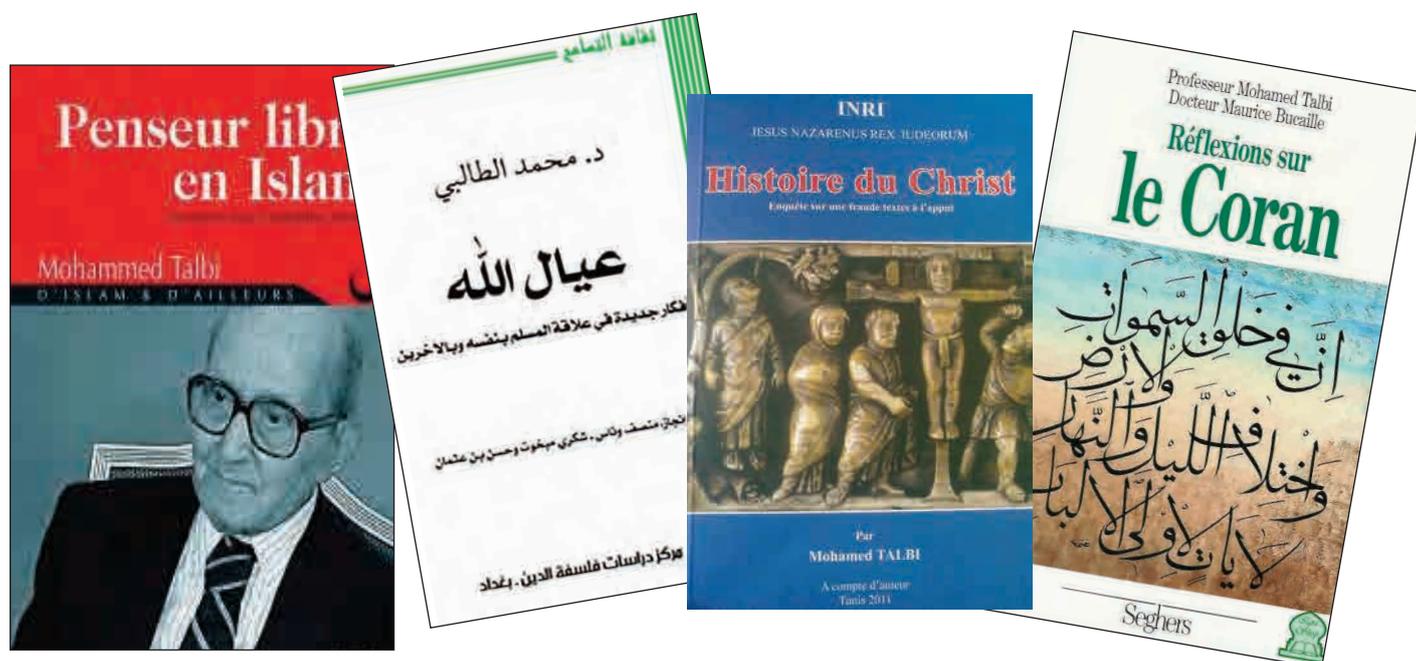
M.T. : Mais nous sommes ouverts à la philosophie! Nous l'avons toujours considérée comme une science humaine extrêmement importante! Elle est une réflexion vivante et actuelle sur les phénomènes humains dans leur sens le plus large. Les plus grands philosophes étaient des créateurs et non pas des historiens de la philosophie. L'histoire revendique pour elle tout ce qui s'inscrit dans le passé, y compris la philosophie. L'histoire des idées est une part extrêmement importante de l'histoire. Les historiens qui ont étudié l'histoire de la pensée font peut-être concurrence aux philosophes lorsque ces derniers se font historiens : la pensée de Spinoza, par exemple, fait partie du passé. Elle tombe *ipso facto* dans le domaine de l'histoire et le philosophe qui étudie des idées du passé se fait malgré lui historien. De même, il

y a des domaines communs entre l'histoire et la démographie, lorsqu'il s'agit de démographie historique. L'historien est toujours amené à chasser sur le territoire d'autres disciplines, c'est inévitable.

K.B. : Pensez-vous que *Les Cahiers de Tunisie* doivent refléter la recherche, en particulier dans les relations qui régissent les différentes disciplines entre elles, quitte à ce que certaines prennent plus de place que d'autres ?

M.T. : Si les collègues qui prennent actuellement en charge la revue me demandaient mon avis, je leur dirais que *Les Cahiers de Tunisie* ont un devoir, celui d'être dynamiquement fidèles à leurs origines : que la revue ne néglige jamais l'histoire et pas seulement l'histoire événementielle, mais également celle des idées et des institutions, de la civilisation et de la pensée humaine. À mon avis, mais ce n'est peut-être pas celui des dirigeants actuels, il faut « naviguer » avec cette revue, de telle sorte qu'elle puisse retrouver son impulsion première : celle d'une revue de sciences humaines où l'histoire occupe une place extrêmement importante, sinon prédominante.

Kmar Bendana



Edition numérique du Bulletin économique et social de la Tunisie (1946-1955)

Le Bulletin économique et social de la Tunisie est désormais consultable en ligne via le lien : <http://best.mmsh.univ-aix.fr/Pages/default.aspx> sur la plateforme de la Cité numérique de la Méditerranée (Cinumed¹) grâce au partenariat entre la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH), l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) et les Archives nationales de Tunisie, établi dans le cadre du programme RAMSES (Réseau d'excellence des centres de recherche en sciences humaines sur la Méditerranée) avec le soutien financier d'A*MIDEX.



Histoire éditoriale et bref contenu du BEST

« Le Bulletin économique et sociale de la Tunisie, tel qu'il a été présenté par Pilipenko et. Rousset de Pina², [se compose de] 107 fascicules parus d'août 1946 à décembre 1955, dont 7 d'août 1946 à février 1947 (27.1*21) et 93 (de juillet 1947 à décembre 1955) (24*16). Mensuel. Le fascicule : 150 pp. environ. En août 1946, le Cabinet Technique chargé des questions économiques, sociales et culturelles à la Résidence Générale, commence à publier un Bulletin Économique de la Tunisie... À partir du n° 30 (juillet 1949) la publication prend le titre définitif de Bulletin Économique et Social de la Tunisie.

Il est à signaler que jusqu'au n° 10 inclus, le Bulletin était presque entièrement constitué par des extraits des rapports mensuels fournis par les administrations tunisiennes à la Résidence Générale. Depuis le n° 11, le Bulletin est constitué d'articles composés par des spécialistes à son intention. Chaque fascicule comprend quelques pages d'informations brèves et de photographies et les trois grandes parties suivantes : Études économiques, Études sociales et culturelles, Statistiques et documents. C'est dans cette dernière partie que

paraissait, depuis 1950, la liste annuelle ou bisannuelle des publications officielles de la Tunisie... Le Bulletin économique et social de la Tunisie a cessé de paraître avec le fascicule 107 de décembre 1955 ».

Un condensé d'informations sur l'édition et le contenu du BEST rédigé par Anne-Marie Planel³ est disponible *via* ce lien <http://best.mmsh.univ-aix.fr/Pages/presentation.aspx>.



Note sur l'édition

Une édition qui se veut originale grâce à l'implication de Abdelmajid Arrif⁴. En effet, dès le départ, il a envisagé de faire un travail élaboré puisque l'on s'adresse

essentiellement à des chercheurs. Et pour reprendre ses propos : la finalité était de ne pas faire de « la numérisation industrielle » qui consiste à numériser et à mettre en ligne le fascicule entier. En parcourant le site dédié au BEST, il est possible de faire une recherche en texte intégral sur l'ensemble des numéros de la revue. Le moteur de recherche avancé permet un accès facilité aux articles grâce à une indexation affinée et aux filtres. Une consultation iconographique est possible. Une recherche visuelle et géo-référencée pour explorer tous les articles de la revue par la carte et l'image.

Sawssen Fray

¹ Plateforme pour la mise en commun et le partage des savoirs dans le domaine des études méditerranéennes en sciences humaines et sociales.

² Hélène Pilipenko, Jean Rousset de Pina, 1956, Récapitulation des périodiques officiels parus en Tunisie de 1881 à 1955, Tunis, Bibliothèque nationale de Tunisie, 11-12.

³ Historienne-chercheuse.

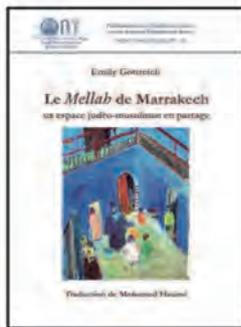
⁴ Ethnologue, chercheur associé à l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) Responsable des ressources numériques à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) Aix-Marseille Université.

Atlas archéologique de la Tunisie

Grâce du partenariat scientifique et documentaire entre la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) Aix-en-Provence et l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), la Cité numérique de la Méditerranée publie sous forme interactive et multimédia l'Atlas archéologique de la Tunisie. Consultable en ligne <http://cinumed.mmsh.univ-aix.fr/atlas/Pages/default.aspx>. Cette publication a été réalisée dans le cadre du programme RAMSES (Réseau d'excellence des centres de recherche en sciences humaines sur la Méditerranée) avec le soutien financier d'A*MIDEX.

Sélection de documents reçus en don

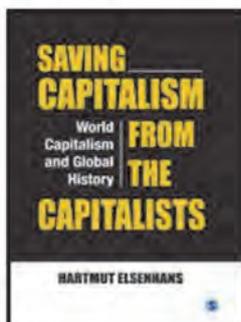
ANNABI, Hassen El. Dir.
Voyages et voyageurs dans le monde méditerranéen du XVIIe siècle à nos jours : actes du colloque des 23-24 mai 2014. - Tunis : Université de Tunis, 2016
Cote: M 32800



GOTTRICH, Emily
Le mellah de Marrakech : un espace judéo-musulman en partage. - Rabat : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 2016
Cote: M 32853



GARELLI, Glenda ;
TAZZIOLI, Martina
Tunisia as a revolutionized space of migration. - New-York : Palgrave Macmillan, 2017 cop.
Cote: M 32855



ELSENHANS, Hartmut
Saving capitalism from the capitalists : world capitalism and global history. - Los Angeles : Sage Publications, 2015 cop.
Cote: M 32856



MALFITANA, Daniele. Dir. ;
BONIFAY, Michel. Dir.
La ceramica africana nella Sicilia romana = la céramique africainedans la Sicile romaine I Testo e tavole. - [S.l.] : Catania, 2016. - (IBAM ; 12).
Cote: G 32857

MALFITANA, Daniele. Dir. ;
BONIFAY, Michel. Dir.
La ceramica africana nella Sicilia romana = la céramique africaine dans la Sicile romaine II Appendici e tabelle. - [S.l.] : Catania, 2016. - (IBAM ; 12).
Cote: G 32858



ABECASSIS, Frédéric. Préf. ;
GOBE, Eric. Préf.
FRANCE. Institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman - IREMAM (Aix-en-Provence)
L'année du Maghreb n°15 : année 2016 [Volume II]. - Paris : CNRS éd., 2016
Cote: MS 32861

GAHAMA, Joseph. Dir.
Les perspectives de l'Afrique au XXIe siècle. - Dakar : Codesria, 2015 cop.
Cote: M 32863

DIAGNE, Souleymane Bachir
ADJEMIAN, Jonathan. Trad.
The ink of the scholars : reflections on philosophy in Africa. - Dakar : Codesria, 2016 cop.
Cote: M 32864



BOURDILLON, Michael F.C. Ed. ;
SANGARE, Ali. Ed.
Negotiating the live hoods of children and youth in Africa's urban spaces = Négociersa vie : les enfants et les jeunes dans les espaces urbains d'Afrique. - Dakar : Codesria, 2012 cop.
Cote: M 32865

DIAGNE, Souleymane Bachir
McMAHON, Mélissa. Trad.
Islam and open society : fidelity and movement in the philosophy of Muhammad Iqbal. - Dakar : Codesria, 2010 cop.
Cote: M 32866

LATOUNDJI-LALEYE, Issiaka-P. Dir.
Culture et religion en Afrique au seuil du XXIe siècle : conscience d'une renaissance ? - Dakar : Codesria, 2015 cop. - (L'Afrique et les défis du XXIe siècle).
Cote: M 32867

LORETI, Alessio
Les écrits des Italiens de Tunisie (1896-1956) : cultures, identités et expérimentations littéraires
Th. doct.litt. : Paris-est : 2013
Cote: G 32931



بن الصغير، خالد
بريطانيا وإشكالية الإصلاح في المغرب :
- 1904 - 1886 الرباط : كلية الآداب
والعلوم الإنسانية بالرباط. - 2011.
Cote: M 32847

شروتز، دانييل
بن الصغير، خالد، ترجمة
يهودي السلطان : المغرب وعالم اليهود
السفر - الرباط :
كلية الآداب والعلوم الإنسانية بالرباط.
- 2011.
Cote: M 32849

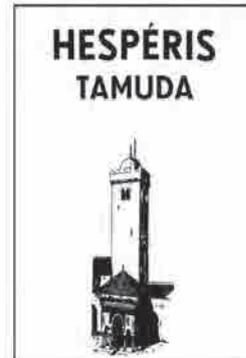


بن حفيظ، عبد : مبروك، مهدي، تقديم
الوهاب، تقديم
التعبئة الانتخابية في تونس :
دراسة حالة الانتخابات
المركز : النوحة - التشرية 2014
العربي للأبحاث ودراسة
السياسات، 2016
Trad. du titre : Electoral
mobilization in Tunisia : case
study of the 2014
legislative elections
Cote: M 32874



يوم، عصر
بن الصغير، خالد، ترجمة
يهود المغرب وحديث الذاكرة - الرباط
كلية الآداب والعلوم
الإنسانية بالرباط - 2015.
Cote: M 32851

HESPERIS THAMUDA
2016 Vol. LI, Fasc 1,2,3



LES CAHIERS D'EMAM
2016 N°28
Espace(s) public(s) en
Méditerranée :
Mobilisations, médiations et
citoyenneté
Sous la dir. de Nassima Dris

الشابي، محمد لطفي
الحركة الوطنية التونسية والمسألة
العمالية النقابية معاً
إفتكالك الإستقلال 1956 - 1894 :
الجزء الأول - 1951 - 1944
تونس : مركز النشر الجامعي - 2016.
علوم إنسانية وإجتماعية
و دينية.
Cote: M 32829

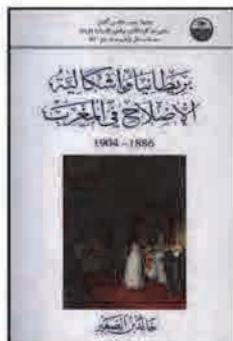
الشابي، محمد لطفي
الحركة الوطنية التونسية والمسألة
العمالية النقابية معاً
إفتكالك الإستقلال - 1894 :
الجزء الثاني - 1956 - 1952
تونس : مركز النشر الجامعي - 2016.
Cote: M 32830



السخيري زروق، صبرية
وظائف البرلمان في المغرب والأردن
والكويت: دراسة مقارنة.
تونس : مجمع الأطر لشلكتابالمختص .
2013
Cote: M 32837



مورو، أوديل، إشراف : بن الصغير،
خالد، ترجمة
الحركات الإصلاحية وإصلاح نظم الدولة
في بلدان المغرب خلال
القرنين التاسع عشر والعشرين -
الرباط : دار أبي رقرق
للطباعة والنشر - 2014.
الأنثروبولوجيا الإجتماعية لعوالم
البحر الأبيض المتوسط)
Cote: M 32852



Appels à candidatures en cours IRMC-LADYSS

Dans le cadre du programme de recherche TARICA (Changements politiques et socio-institutionnels en Afrique du Nord. Confrontation des modèles et diversité des trajectoires) :



En affectation à Tunis, à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) :

- 2 jeunes chercheurs en shs (CDD, 18 mois) : <http://bit.ly/2rbKxIW>
- 1 doctorant en shs (CDD, 18 mois) : <http://bit.ly/2rbC6Hk>

En affectation à Paris, au sein du laboratoire LADYSS (Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces) :



- 2 jeunes chercheurs en shs (CDD, 18 mois) : <http://bit.ly/2pWNLGp>
- 1 doctorant en shs (CDD, 18 mois) : <http://bit.ly/2riIZHc>

Date limite de candidature : **26 juin 2017.**

Appel à candidatures pour une Ecole doctorale

« Circulation et confrontation des modèles » (Saint Louis du Sénégal, Sénégal, 11-18 septembre 2017).

Date limite : **25 juin 2017.**

Inscription en ligne : <https://form.myjotform.com/71482982722564>



La deuxième saison de l'École doctorale itinérante aura lieu à l'Université Gaston-Berger (UGB) de Saint Louis du Sénégal du **11 au 18 septembre 2017.**

Elle est organisée par l'UGB, l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) à Tunis, Paris Sciences & Lettres – PSL, l'Irisso – Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales et le Centre Jacques Berque (www.cjb.ma) à Rabat.



Cette école itinérante, initiée par Jérôme Heurtaux, maître de conférences à Université Paris-Dauphine, chercheur à l'IRISSO et chercheur à l'IRMC (détachement au MAEDI), a pour objectif d'apporter un soutien méthodologique aux doctorants en sciences sociales tout en stimulant la coopération scientifique entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et l'Europe. La première et précédente édition a eu lieu en septembre 2016 à l'Institut de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université des lettres et des sciences humaines de Bamako (ULSHB) au Mali et a accueilli des étudiants venant du Sénégal, du Burkina Faso, de Guinée, de Tunisie, d'Algérie et du Maroc. La thématique de cette première école était « L'écriture scientifique ? ».

Cette seconde édition a pour thème : « Circulation et confrontation des modèles ». Il s'agit d'encourager les étudiants à prendre en compte dans leurs recherches les modèles (de démocratie, de développement, etc.) tels qu'utilisés par les acteurs sociaux et politiques mais aussi de réfléchir, dans une perspective tant théorique que méthodologique, à la pertinence des modèles d'analyse choisis. Cette thématique sera par ailleurs l'occasion de voir dans quelle mesure – et pourquoi – les modèles issus des sciences sociales africaines et africanistes sont mobilisés ou pas par les sciences sociales mainstream.



◀ 11 mai 2017

Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

Séminaire de recherche *Approches pragmatistes en SHS*

Coordination : Isabelle GRANGAUD

◀ 10-11 mai 2017 à l'IRMC

Journées *La jeune recherche à l'IRMC : journée doctorale interdisciplinaire.*

Coordination : Nassima MEKKAOUI, Sarah ADJEL, Quentin DESFORGES

◀ 12 -13 mai 2017, hôtel Sidi Bou Saïd

Journées d'études internationales et pluridisciplinaires

Les citoyennetés locales au Maghreb.

Coordination : Isabelle GRANGAUD

◀ 14 mai 2017 Souk el Hout Djerba

Table ronde organisée en partenariat avec l'IFT dans le cadre des rencontres de Djerba sur le thème *Existences partagées*

◀ 18 mai 2017 à l'IFT

Visioconférence organisée en partenariat avec le groupe de recherche GEFEM - du

laboratoire TELEMME, université d'Aix Marseille. Intervention de **Jinan LIMAM**, professeur de droit constitutionnel faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, sur le thème : *Le genre et la question de l'héritage en Tunisie.*

◀ 22-24 mai Tunis

Atelier de travail dans le cadre du projet ERC TARICA ayant pour thèmes : **Elections** (axe 1) et **Mobilisations** (axe 3)

◀ 16 juin 2017 à l'IRMC

Conférence *Carcéral, frontières et régime de mobilité en Palestine* de **Stéphanie LATTE ABDALLAH**, chargée de recherche au CNRS, chercheuse associée à l'IEMAM.

◀ 19 juin-8 juillet 2017 Lycée Pierre Mendès France

Stage intensif de langue arabe, option recherche sciences humaines et sociales, organisé par l'IRMC en partenariat avec l'INALCO, le lycée Pierre Mendès

France et l'Université de La Manouba

Coordination : **Karima DIRECHE**

◀ 11-18 Septembre 2017

Ecole doctorale itinérante à Saint-Louis, Sénégal : *Méthodologie, l'écriture d'une thèse.*

Organisée conjointement par l'IRMC, le CJB, le SCAC d'Alger, PSL, l'UGB et l'Université de Nouakchott, l'IRISSO.

◀ 13-14 octobre 2017 Tunis

Colloque: *Patrimoines en péril : Action publique et politiques de préservation au Maghreb.*

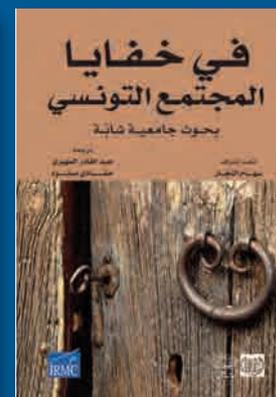
Organisé conjointement par l'IRMC de Tunis, le Gremamo du Laboratoire Cessma de l'Université Paris Diderot et l'Université Ferhat Abbas de Sétif (Laboratoires PUVIT et LAM), en partenariat avec la Casa de Velázquez, l'Ecole Française de Rome, le Centre Jacques Berque et l'Université de La Manouba (LAAM)

Coordination : **Karima DIRECHE**, **Hend BEN OTHMAN** et **Chantal CHANSON-JABEUR**

Vient de paraître

Julien Péliissier, Muhammad Baqir al-Sadr (Trad.), 2017, *La banque sans intérêt en Islam*, Mise en perspective de Chibli Mallat, préface de François Burgat, coll. Hommes et sociétés, Karthala-IRMC, Paris, 216 p.

سهام النجار (إشراف)، 2017، في خفايا المجتمع التونسي. بحوث جامعية شابة
ترجمة عبد القادر المهيري وحمادي صمود، معهد البحوث المغاربية المعاصرة -
دار محمد علي للنشر، تونس، 440 ص.



Responsable de la *Lettre de l'IRMC* : Karima Dirèche
Responsables éditoriaux : Romain Costa et Louise Favel
Responsable de communication : Hayet Naccache
Conception graphique et PAO : Besma Ouraïed-Menneï

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 TUNIS
Tél : (+216) 71 796 722 / Fax : (+216) 71 797 376
E-mail : direction@irmcmaghreb.org
Site internet : www.irmcmaghreb.org